



HAL
open science

Livres et imprimé en Limousin au XVIIIe siècle Production, diffusion, consommation

Jean Boutier

► **To cite this version:**

Jean Boutier. Livres et imprimé en Limousin au XVIIIe siècle Production, diffusion, consommation. Michel Cassan, Jean Boutier. Les imprimés limousins, 1789-1799, Rencontre des Historiens du Limousin-Presses de l'Université de Limoges, pp.3-85, 1994. halshs-00010491

HAL Id: halshs-00010491

<https://shs.hal.science/halshs-00010491>

Submitted on 27 Apr 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

In Michel Cassan, Jean Boutier (éd.), *Les imprimés limousins, 1789-1799*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges-Rencontre des Historiens du Limousin, 1994, p. 3-85.

Jean Boutier

Livres et imprimé en Limousin au XVIII^e siècle Production, diffusion, consommation

Quoique le Limousin ne puisse passer pour l'un des protagonistes majeurs de l'histoire du livre à l'époque moderne, il dispose de longue date d'une bibliographie considérable consacrée à l'imprimerie et à l'imprimé régional, fruit de l'intense activité érudite d'historiens bibliophiles à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Il faut rendre hommage à Louis Guibert, Paul Ducourtieux, René Fage, Gustave Clément-Simon, Anatole Claudin, et d'autres encore, dont l'activité et le dynamisme ont donné vie, pendant vingt ans, de 1885 à 1905, à l'une des rares revues provinciales entièrement consacrées à l'étude du livre, *Le Bibliophile limousin*. La recherche, classique, des origines¹ s'est accompagnée de l'étude de l'activité professionnelle² et du marché typographique³, de monographies familiales⁴, ainsi que d'un effort soutenu pour inventorier une production libraire volatile, d'une conservation incertaine et aléatoire⁵.

¹ Pour Limoges, Anatole Claudin, "Les origines de l'imprimerie à Limoges", *Le Bibliophile limousin*, X, 1895, p. 148-168; XI, 1896, p. 1-10, 41-56 ; Louis Guibert, "Les premiers imprimeurs de Limoges", *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, XV, 1893, p. 553-606 ; pour Tulle, René Fage, "Note pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Tulle", *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, I, 1879, p. 67-83.

² A. Claudin, "Notes pour servir à l'histoire du livre à Limoges : l'atelier de Paul Berton", *Le Bibliophile limousin*, XII, 1897, p. 41-48, 117-123.

³ R. Fage, "Contributions à l'histoire de l'imprimerie à Tulle. IV. Quelques marchés d'impression au XVII^e siècle", *Le Bibliophile limousin*, XIV, 1899, p. 1-13.

⁴ Paul Ducourtieux, *Les Barbou imprimeurs, Lyon - Limoges - Paris (1524-1820)*, Limoges, 1896, IV-411 p. ; François Chapoulaud, *L'imprimerie Chapoulaud frères à Limoges, 1607-1878*, Limoges, 1878, 56 p.

⁵ Ce travail a été porté à son terme par Louis Desgraves, à qui nous devons l'inventaire des productions de Brive, Guéret, Limoges et Tulle. Pour le XVI^e siècle, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVI^e siècle*, Baden-Baden, III (Biblioteca bibliografica aureliana [= BBA] XXIX), 1969, "Limoges", p. 9-43 ; XVIII (BBA LIV), 1974, "Tulle", p. 123-125 ; pour le XVII^e siècle, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, Baden-Baden, I (BBA LXXV), 1978, "Brive", p. 63-66 (= "Brive, XVII^e s."), "Tulle", p. 247-263 (= "Tulle, XVII^e s.") ; II (BBA LXXXI), 1980, "Guéret", p. 37-39 (= "Guéret, XVII^e s.") ; "Limoges", p. 45-82 ; pour le XVIII^e siècle, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIII^e siècle*, Baden-Baden, I (BBA CXII), 1988, "Limoges", p. 133-187 (= "Limoges, XVIII^e s."); II (BBA CXV), 1988, "Tulle", p. 105-112 (= "Tulle, XVIII^e s.").

Non contents de reconstituer la "librairie limousine" dans son intégralité, ces chercheurs ont eu à cœur de remonter jusqu'à la fabrication des imprimés, de s'installer dans l'atelier de l'imprimeur, plus rarement dans la bibliothèque du lettré, juriste ou homme d'Église. La simple boutique du libraire, plus encore la balle du colporteur leur ont certes souvent échappé, et leur attachement au terroir les ont éloignés de la prise en compte d'une circulation de l'imprimé de plus en plus nationale, voire internationale au cours du XVIII^e siècle. Hommes d'ordre admiratifs de leurs ancêtres, ils ont rarement pisté les livres interdits. Quelles soient leurs limites, ces historiens nous ont légué une gerbe d'informations qui permet, dès à présent, d'avancer une première synthèse sur le livre et l'imprimé limousins au siècle des Lumières.

Certes, une telle synthèse ne peut se contenter d'une simple reprise des travaux déjà effectués. Les perspectives ont changé, parfois même par rapport à des travaux récents. Il ne saurait en effet s'agir de réduire l'imprimerie dans son ensemble à la seule production de livres et d'ouvrages⁶ : il faut désormais tenter d'insérer cette production dans une économie globale de l'imprimé, qui prenne en compte aussi bien sa circulation que sa production. Il faut aussi s'attacher à préciser, dans leurs diversités, les demandes locales pour les articuler aux dimensions, de plus en plus nationales, voire internationales, du marché du livre. Il faut enfin situer le Limousin dans le contexte français : l'érudition héroïsante de la bibliophilie campaniliste cède alors le pas à une difficile analyse des consommations et des pratiques livresques, dans une des régions les plus sous-alphabétisées de la France d'Ancien Régime.

1. PRODUCTION

Le premier livre imprimé à Limoges sort des presses de Jean Berton le 21 janvier 1495 vieux-style, soit le 21 janvier 1496; il s'agit d'un Bréviaire à l'usage du diocèse, suivi en 1500, d'un Missel à l'usage du diocèse, réédité en 1505. Cette apparition est relativement tardive : des livres ont déjà été publiés dans les villes proches de Poitiers (1479) et d'Angoulême (1491), plus éloignées de Toulouse (1471) et d'Albi (1475)⁷ ; à cette date, la ville de Lyon compte déjà plus de 50 libraires-éditeurs, mais le Massif-Central dans sa totalité ignore encore l'imprimerie.

⁶ Une telle réduction est faite par exemple par L. Desgraves, "L'imprimerie à Tulle au XVII^e siècle", dans *Le Bas-Limousin. Histoire et économie. Actes du Congrès interfédéral des Sociétés savantes du Centre, de Languedoc-Pyrénées-Gascogne et du Sud-Ouest, tenu à Tulle les 8, 9 et 10 mai 1964*, Tulle, 1966, p. 95-116. Nous reprenons dans cette étude nombre des propositions de Roger Chartier et Daniel Roche, "Le livre : un changement de perspective", in Jacques Le Goff et Pierre Nora (éd.), *Faire de l'Histoire*, Paris, III, 1974, p. 114-136.

⁷ Henri-Jean Martin et R. Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française*, t. 1, *Le livre conquérant*, Paris, 1982, p. 164 ; L. Desgraves, "L'introduction et la diffusion de la librairie dans le Sud-Ouest", in *Études sur l'imprimerie dans le Sud-Ouest de la France aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Amsterdam, 1968, p. 5-12.

Pendant près d'un siècle, Limoges reste la seule ville limousine dotée d'un atelier d'imprimeur. Il faut attendre 1589 pour que soit imprimé un livre -une traduction en vers français de l'Apocalypse de Jean, par un poète albigeois, Augier Gaillard, connu pour ses positions calvinistes et ses livres hétérodoxes-, avec la date de "TVLE" ; ce livre isolé est l'œuvre unique d'un libraire-imprimeur, Arnaud de Bernard, qui a suscité de nombreuses discussions⁸. Si le consensus semble désormais établi pour attribuer à Tulle le lieu d'édition orthographié "TVLE" sur la couverture du livre⁹, d'autres problèmes continuent à se poser : s'agit-il d'un imprimeur de passage ? Cette mention unique est-elle au contraire le fruit de la conservation difficile de petites productions aux tirages extrêmement limités ? Aucune autre production tulliste n'est en effet connue avant 1615. Brive est la troisième ville limousine -et sans doute la dernière avant la Révolution- à se doter d'un atelier d'imprimerie, probablement en 1630. Quelques livres paraissent certes dans d'autres villes. La *Vie, translation et miracles de Saint-Léonard*, de Joseph Chalard, est éditée "A Saint-Léonard-de-Noblat, par Etienne Roland", en 1624. *L'office de Saint-Pardoux, abbé et confesseur, ... tiré, compilé et rédigé* par Pardoux Aubays le jeune, se vent à Guéret "à la boutique de Pardoux Aubays le jeune" en 1635 ; une *Vie de Saint-Pardoux* est éditée "à Gueret, chez Alexis Sorin", en 1716, rééditée en 1721. Ces ouvrages ont-ils été réellement imprimés dans ces deux villes ? Cela n'est rien moins que certain¹⁰. En revanche, durant quelques années, Guéret a eu son propre atelier d'imprimerie, celui de Laurent Revers, "marchand libraire, imprimeur du Roy, de la Ville et du Collège" ; il s'est sans doute installé lors de l'installation du collège des Barnabites, en 1710 ; de sa production, rien n'est toutefois connu, en dehors d'un *Arrest de la cour du Parlement de Paris portant règlement pour le payement des rentes dûes en grain, pour l'année mil sept cent douze* ; au début de 1719, il est accusé par le sous-fermier des aides de la généralité de Moulins d'avoir imprimé du faux papier timbré et décrété de prise ; il prend alors la fuite, et tout son matériel typographique est saisi. En 1721, un nouvel imprimeur, quoique appuyé par le subdélégué, se présente sans succès auprès de l'intendant pour reprendre l'atelier de Revers¹¹. L'atelier guérétois a donc fonctionné durant moins d'une décennie.

⁸ La découverte du livre est l'œuvre de Léon Soulice, "Augier Gaillard et sa traduction de l'Apocalypse", *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 2^e s., III, 1873-1874, p. 22-44 ; discussion dans R. Fage, "Note", *op. cit.*, p. 70-75, qui reproduit la page de titre de l'ouvrage.

⁹ L'attribution a été retenue par L. Desgraves, "Tulle, XVI^e s."

¹⁰ L. Guibert, "Les premiers imprimeurs...", *op. cit.*, p. 585-586 ; P. Ducourtieux, "Fabricants de papiers, imprimeurs et libraires du département de la Creuse", *Le Bibliophile limousin*, XIV, 1899, p. 81 ; Louis Duval, "Papeteries et imprimeries de la Creuse", *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, XI, 1898, p. 44-60 ; "Guéret, XVII^e s."

¹¹ Jean-Paul Larduinat, "Laurent Revers imprimeur à Gueret au début du XVIII^e siècle", *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, XLII, 1984, p. 203-205.

La faible implantation de l'imprimerie en Limousin renvoie, bien évidemment, à la faiblesse du réseau urbain¹². Elle ne tranche pas toutefois avec la situation des régions voisines, du Centre-Ouest, du Massif Central ou du Midi aquitain, où l'imprimerie, après quelques installations précoces mais limitées (à Montauban et à Clermont en 1518, à Agen en 1524, à Cahors en 1549), ne s'implante véritablement qu'au début du XVII^e siècle, sous l'impulsion de la réforme religieuse et du développement de l'administration monarchique (en 1589 à Riom, à Rodez en 1603, à Castres en 1605, au Puy vers 1613-1617, à Bazas en 1630, à Aurillac en 1638, à Villefranche-de-Rouergue en 1644, à Sarlat en 1667, à Albi en 1670)¹³. Avec quelque 150 livres publiés au XVI^e siècle, Limoges figure loin derrière les grands centres typographiques, dominés par Paris et Lyon, suivis par Rouen (2569 livres), Toulouse (928), Caen (714) et Poitiers (713), se situant aux alentours du quinzième rang¹⁴.

1.1. La restructuration de l'imprimerie limousine au XVIII^e siècle

Avec l'arrêté d'août 1686, la Royauté a manifesté la ferme intention de contrôler, et pour cela de diminuer, l'activité des imprimeurs, à Paris, mais aussi en province. Les premières mesures sont prises au lendemain de l'enquête sur la Librairie de 1701 : l'administration royale fixe le nombre d'imprimeurs à Limoges à 4 en juillet 1704. Dès juillet 1703, un arrêt du conseil interdit l'exercice de l'imprimerie à sept imprimeurs, dont Barbou, Farne et Chapoulaud¹⁵. La solution s'impose progressivement : François Meilhac est le premier à être reçu imprimeur-libraire par arrêt du conseil de mars 1703, suivi par Michel Bardinet (décembre 1710), Jean Barbou (novembre 1717) et Jacques Farne (février 1718) ; les veuves Chapoulaud et Voisin, quant à elles, sont autorisées à continuer leur profession, à titre viager¹⁶. Le nombre officiel des imprimeurs-libraires de Limoges est momentanément, et sans succès, réduit à 2 par le règlement de mars 1739, mais le règlement de mai 1759 le porte de nouveau à 4¹⁷.

Si la décision de 1704 n'est pas appliquée sans difficulté -plusieurs imprimeurs, comme la veuve Bardinet ou Jacques Sardine, continuent de travailler malgré

¹² Michel Cassan, "Les villes du Limousin et de la Marche à l'époque moderne", in *Les Limousins en quête de leur passé*, Limoges, 1986, p. 39-55.

¹³ H.-J. Martin et R. Chartier (éd.), *op. cit.*, t. 1, p. 355. Les données proviennent également des deux séries du *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France*, consacrées au XVI^e et au XVII^e siècle. Seuls les imprimeurs ont été ici retenus.

¹⁴ H.-J. Martin et R. Chartier (éd.), *op. cit.*, t. 1, p. 353.

¹⁵ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 071, pièce 205, 16 juil. 1703.

¹⁶ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, pièce 170.

¹⁷ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 177, pièce 146, arrêté du conseil d'État fixant à 7 le nombre des imprimeurs de la généralité de Limoges, Versailles, 12 mai 1759 (4 à Limoges, 2 à Angoulême, 1 à Tulle).

l'interdiction¹⁸-, la réorganisation monarchique n'est toutefois pas simplement imposée. Elle est d'autant mieux acceptée par certains qu'elle renforce leurs privilèges, et donc leur puissance. A Limoges, de nombreuses violences éclatent entre imprimeurs autorisés et imprimeurs interdits¹⁹. A Tulle, Pierre Chirac s'adresse au conseil du roi pour faire appliquer la décision du conseil de 1739 qui n'admet qu'un seul libraire-imprimeur à Tulle et obtenir ainsi l'interdiction de son concurrent Jean-Léonard Dalvy, par arrêt du conseil de juillet 1750²⁰. Il faut ainsi de longues années avant que l'imprimerie limousine n'accepte l'ordre imposé par la monarchie.

A terme, c'est bien évidemment l'Etat qui triomphe, car il favorise un renforcement de la profession en provoquant une restructuration du système productif. Les imprimeurs-libraires passent ainsi à Limoges, de 11 en 1701 à 5 en 1764, puis à 4 en 1777 ; à Tulle, ils sont 3 en 1701, 2 en 1739, un seul à partir de 1750. L'unique libraire-imprimeur de Brive au début du siècle, Jean Alvitre, décède sans laisser de successeur, et la Librairie interdit définitivement tout imprimeur à Brive en 1739, puis en 1759 ; malgré la persistance d'une demande locale -"Cette ville désire fortement d'avoir un imprimeur ; elle est très considérable", mentionne l'enquête de 1777²¹-, l'imprimerie n'y est toujours pas officiellement rétablie en 1789, quoique l'on trouve la mention d'un imprimeur, Jean-Pierre Faye, dans les années 1759-1775, et peut-être d'un second, Jean-Aimé Lacroix²².

Il serait toutefois un peu sommaire d'attribuer la diminution impressionnante du nombre des ateliers d'imprimerie à la seule volonté royale. A Brive, François Alvitre, imprimeur-libraire depuis les années 1670, dont le grand-père, puis le père ont exercé l'imprimerie à Brive depuis les années 1630, n'a guère d'activités en 1700-1701 : il n'a ni compagnon ni apprenti, ses presses sont usées, tout comme ses jeux de caractères -alors qu'on ne connaît qu'un unique livre sorti de son atelier en 1696-, il ne produit que des livres de classes et "quelques affiches qui se métenent aux portes des églises et lieux publiqs" ; en 1700, il n'a imprimé que quelques thèses pour le collège des Doctrinaires

¹⁸ A. Fray-Fournier, "L'imprimerie et les imprimeurs à Limoges au XVIII^e siècle", *Le Bibliophile limousin*, XIII, 1898, p. 3-4.

¹⁹ A. Fray-Fournier, "L'imprimerie", *op. cit.*, p. 2-3.

²⁰ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, pièce 173 ; arch. dép. Corrèze, 6 F 31.

²¹ Bibl. Nat., Ms. fr. 21 832, f^o 10ro. A la fin des années 1760, le bureau de Brive de la société d'agriculture du Limousin, appuyé par les consuls, est intervenu à plusieurs reprises auprès de la Chancellerie pour obtenir "l'établissement d'un imprimeur à Brive ; le dernier, le sieur Fage [ou Faye?] ayant dû, par ordre, transférer ses presses à Toulouse", Édouard Taillebois, "La société d'agriculture du Limousin de 1763 à 1791", *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, I, 1879, p. 587.

²² P. Ducourtieux, "Les imprimeurs de Brive à l'exposition du livre limousin", *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, XVII, 1895, p. 492-493.

de la ville²³. A Tulle, après une étonnante floraison d'ateliers typographiques à partir de 1640, nombre d'imprimeurs quittent la ville : Étienne Bleygeat, fils d'Annet, se fixe au Puy dès 1655 ; les Viallannes, à la fin du siècle, partent s'établir à Clermont, Aurillac ou Bordeaux²⁴. Dès 1690, avant même que la monarchie n'affirme son intention de contrôle en province, et n'explique sa politique de réduction des ateliers, il ne reste à Tulle que deux familles d'imprimeurs-libraires, les Chirac et les Dalvy.

Après deux décennies d'agitation et d'indécision, la mise en place, en 1725, d'une chambre des libraires à Limoges marque la fin de cette réorganisation ; elle confie le contrôle de la production -y compris l'examen professionnel des postulants à l'exercice de la profession-, de la circulation et de la vente des livres à un syndic et son adjoint, élus tous les deux ans parmi les maîtres de la profession, qui coopèrent avec le lieutenant-général de police²⁵. Cette chambre disparaît à la suite de l'arrêt du 30 août 1777, qui rattache Limoges à la chambre de Poitiers²⁶.

De cette diminution du nombre d'ateliers, il serait erroné de conclure à une diminution de la capacité productive. C'est une évolution plus complexe que permettent de suivre les grandes enquêtes sur la librairie, effectuées en 1701, 1704 et 1777 : chiffres à l'appui, elles décrivent aussi bien le capital fixe que la main d'œuvre employée²⁷.

Tableau 1. L'évolution de l'appareil productif limousin au XVIII^e siècle

1. état en 1701²⁸

ateliers	presses	jeux	compagnons	apprentis
----------	---------	------	------------	-----------

²³ P. Ducourtieux, "Les imprimeurs de Brive", *op. cit.*, p. 489-491 ; les données bibliographiques sont à rectifier grâce à L. Desgraves, "Brive, XVII^e s.", p. 63-66 ; Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°371.

²⁴ R. Fage, "Étienne Bleygeat et François Varolles, maîtres-imprimeurs", *Le Bibliophile limousin*, IX, 1894, p. 109-113 ; L. Desgraves, "L'imprimerie à Tulle", *op. cit.*, p. 102.

²⁵ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, pièce 170, arrêt de l'intendant de Limoges, 30 nov. 1725 ; A. Fray-Fournier, "L'imprimerie", *op. cit.*, p. 7-8 ; P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 207.

²⁶ M. A. de La Bouralière, "L'imprimerie et la librairie à Poitiers aux XVII^e et XVIII^e siècles", *Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e s., XXVIII, 1904, p. 423-424.

²⁷ A l'échelle nationale, ces enquêtes ont fait depuis longtemps l'objet de monographies approfondies : Claude Lanette-Claverie, "La librairie française en 1700", *Revue française d'Histoire du Livre*, n. s., II, 1972, p. 3-43 (quelques documents concernant le Limousin sont publiés aux p. 32-33) ; François de Dainville, "D'aujourd'hui à hier. La géographie du livre en France de 1764 à 1945", *Le Courrier graphique*, 1951, janvier, p. 43-52, mars, p. 33-36 ; R. Chartier, "L'imprimerie en France à la fin de l'Ancien Régime : l'état général des imprimeurs de 1777", *Revue française d'Histoire du Livre*, n. s., III, 1973, p. 253-279.

²⁸ D'après l' "estat de la Librairie de France, sous M. le Chancelier Pontchartrain, composé des déclarations originales de tous les imprimeurs, libraires et relieurs des différentes villes du royaume", Bibl. Nat., Nouvelles acquisitions françaises 399, f°420-441 ; les procès-verbaux de visite et les déclarations des imprimeurs se trouvent dans Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°350-396.

Limoges	11	21	40	14	6
Tulle	3	5	13	3	1
Brive	1	2	3	0	0
Limousin	15	28	56	17	7

2. état en 1764²⁹

	ateliers	presses	jeux	compagnons	apprentis
Limoges	5	19	45	30	-
Tulle	1	3	4	2	-
Limousin	6	22	49	32	-

3. comparaison 1764/1701 (en %)

	ateliers	presses	jeux	compagnons	apprentis
Limoges	- 54	- 9	+ 12	+ 114	-
Tulle	- 67	- 40	- 69	- 33	-
Limousin	- 60	- 21	- 12	+ 88	-

L'évolution de la situation limousine au cours du XVIII^e siècle ne diffère guère de l'évolution nationale³⁰ : la réduction du nombre d'ateliers (-60% en Limousin, contre 33% pour l'ensemble des villes provinciales) est certes beaucoup plus considérable, mais elle n'a entraîné qu'une diminution de 21% du nombre des presses ; le nombre des compagnons s'est en revanche accru (+88%, contre 86% pour l'ensemble des villes provinciales), bien au-delà d'une simple compensation de la disparition des apprentis, qui correspond assez clairement à la fermeture de l'accès à la maîtrise, conséquence de la stabilisation des familles d'imprimeurs et de la réduction du nombre d'ateliers. Le bilan global cache un contraste fondamental entre les trois centres du XVII^e siècle : l'un a disparu -Brive-, un second est affecté d'un réel déclin -Tulle-, alors que Limoges sort renforcé d'une restructuration douloureuse.

Le siècle des Lumières apporte donc des transformations d'importance, dont la concentration de l'imprimerie dans la capitale provinciale qui regroupe en 1764 86% des presses (contre 71% en 1701) et 92% de la force de travail (contre 78% en 1701, apprentis exclus, ou 79% apprentis inclus) de l'ensemble du Limousin. La taille des

²⁹ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 184, f°212-213 (Limoges) et 22 185, f°183-184 (Tulle).

³⁰ H.-J. Martin et R. Chartier (éd.), *op. cit.*, t. 2, *Le livre triomphant, 1660-1830*, p. 98.

ateliers y a nettement augmenté : en 1701, les trois plus importants ateliers de Limoges, ceux de Pierre Barbou, de la veuve de François Chapoulaud et de François Meilhac, comptent chacun 3 compagnons, et seuls les ateliers Barbou et Meilhac possèdent 3 presses à imprimer ; en 1764, l'atelier de la veuve de Martial Sardine, avec 2 presses et 2 compagnons, reste le seul "petit" atelier, alors que les autres possèdent 4 ou 5 presses, et emploient de 5 à 10 compagnons. Avec 11 jeux de caractères, 4 presses et 10 compagnons, l'imprimerie Barbou domine l'imprimerie limougeaude, et limousine. Avec en moyenne 3,8 presses par atelier en 1764, les ateliers de Limoges sont nettement au-dessus de la moyenne nationale (2,8) et très proches des grands centres nationaux, hors Paris (4,1 à Lyon, 3,9 à Rouen...) ³¹. Ils restent toutefois modestes en comparaison des imprimeries parisiennes qui, vers 1770, comptent en moyenne une vingtaine d'ouvriers par atelier ³². Bien plus qu'une "inertie" ou une "récession", c'est une réorganisation de l'appareil productif qui caractérise en fait l'imprimerie limousine au XVIII^e siècle. L'indice le plus visible en est le gain de productivité issu d'une meilleure utilisation des presses : à Limoges, en 1701, on dénombre 1 presse pour 1,2 travailleurs en comptant maîtres et compagnons, 1,5 si l'on prend en compte les apprentis ; en 1764, le rapport est passé à 1 presse pour 1,7 travailleurs.

Il ne faut pas toutefois limiter les métiers du livre à celui de l'imprimeur. Autour d'eux gravitent quelques métiers plus modestes. Les fondeurs de caractères, mentionnés à Tulle au XVII^e siècle ³³, sont très rares. Quelques graveurs servent d'auxiliaires aux imprimeurs : le sieur Martinaud, qui demeure "vis-à-vis de la fontaine d'Egoulême, à Limoges", est graveur "en bois et en taille douce" ; il grave "les planches pour les livres, vignettes, fleurons, lettres grises et ornées, armoiries, [...], écussons pour les thèses, etc. Il imprime aussi en taille douce" ; le sieur Lebeau, graveur lui-aussi, semble plus concerné par le travail sur métaux, mais il précise qu'il effectue "toutes sortes d'ouvrages relatifs à l'imprimerie" ³⁴. N'oublions pas, enfin, les relieurs, métier souvent ignoré, mais fondamental, car de nombreux ouvrages, qui parviennent brochés, ne peuvent être installés dans la bibliothèque d'un notable qu'une fois reliés. A Limoges, au début du siècle, Jeanne Catue, veuve de l'imprimeur-libraire Martial Faye, se consacre presque exclusivement à coudre et relier les livres des imprimeurs limougeaude, tout comme le sieur Voisin et Léonard La Quintinie, dans les années 1760 ³⁵. Un relieur, Antoine Chirac, fils du maître imprimeur Jean Chirac, travaille à Tulle dans les années

³¹ R. Chartier, "L'imprimerie", *op. cit.*, p. 259.

³² Philippe Minard, *Typographes des lumières*, Seyssel, 1989, p. 124.

³³ R. Fage, "Les frères Delbos, fondeurs de caractères à Tulle en 1668", *Le Bibliophile limousin*, X, 1895, p. 1-4.

³⁴ *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, 13 juin 1775 ; 7 nov. 1781.

³⁵ Bibl. Nat., Ms. fr. 22127, f°379; Ms. fr. 22184, f°212-213.

1730³⁶, mais en 1780, lorsque Raymond Chirac reçoit quatre exemplaires de l'édition de Neuchâtel de l'*Encyclopédie*, il doit les envoyer à Limoges pour les faire relier³⁷. Brive compte en 1776 un marchand libraire, Pierre Bargeas -un descendant des libraires de Limoges- qui exerce également la profession de relieur³⁸. Aux relieurs, il faudrait adjoindre tous ceux qui s'occupent simplement de coudre les livres brochés : aux dires de P. Ducourtieux, les éditeurs limougeauds de livres de piété feraient ainsi vivre 30 ateliers de reliure³⁹. Notons, inversement, que lorsque les Barbou doivent faire exécuter une reliure de très grande qualité, ils envoient directement le livre à Paris⁴⁰. Au total, un petit monde, mais que les révolutionnaires solliciteront plus que durant les dernières décennies de l'Ancien Régime.

1.2. Le monde des imprimeurs et libraires : traditions et ouvertures

Par rapport aux siècles précédents, le XVIII^e siècle marque une nette stabilisation du monde des imprimeurs. Aucun nouvel imprimeur ne vient s'installer à Tulle au cours du XVIII^e siècle, alors que, de 1615 à 1660, au moins 7 ateliers ont, à un moment ou un autre, fonctionné, et que l'on dénombre au moins une dizaine de familles, et quelque 21 maîtres-imprimeurs au cours du siècle⁴¹. François Alvitre (actif de 1616 à 1642), implante définitivement l'imprimerie dans la ville, mais installe en fait sa famille à Brive, à la différence de Jean Dalvy (1639-1665)⁴², de Jean Chirac (1637-1671)⁴³ ou, plus modestement, d'Etienne Viallannes (1648-1683). Nombre d'entre eux ne sont connus que par une production très réduite, un unique livre pour Antoine Sol (pourtant actif de 1622 à 1647)⁴⁴, Jacques Vachot (1629), et sa veuve (1633), trois pour Antoine

³⁶ R. Fage, *La vie à Tulle aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1902, p. 139.

³⁷ Arch. dép. Corrèze, 6 F 31, lettre du 3 mars 1780.

³⁸ Arch. dép. Corrèze, 2 E 31/8, 6 janv. 1776, acte de mariage. Il s'agit de Pierre Bargeas, fils de Joseph, libraire, et de Marguerite Ebrard, baptisé à Limoges, paroisse Saint-Maurice, le 27 janvier 1734 (arch. mun. Limoges, GG 95). Notons qu'un Bargeas s'est également installé libraire à Bergerac ; en 1780, il acquiert 13 exemplaires de l'édition in-4^o de l'*Encyclopédie*, Robert Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, 1982, p. 413 ; devenu imprimeur, il est admis membre de la Société des Amis de la Constitution de Bergerac le 22 févr. 1791 : Henri Labroue, *Les membres de la société populaire de Bergerac pendant la Révolution*, Paris, 1913, p. 2. S'agirait-il du même Pierre Bargeas ?

³⁹ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 201.

⁴⁰ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 188.

⁴¹ Sauf indication contraire, les dates d'activité sont celles établies, d'après les livres imprimés, par L. Desgraves, "Tulle, XVII^e s.", p. 248.

⁴² L. Desgraves, qui le donne comme actif de 1639 à 1681, ne tient pas compte des études de R. Fage, "Note...", *op. cit.*, p. 78-79, qui distingue Jean Dalvy père, décédé en avril 1665 et Jean Dalvy fils, décédé en 1684.

⁴³ Arch. dép. Corrèze, 6 F 31 ; R. Fage, "Note...", *op. cit.*, p. 79, note 4.

⁴⁴ R. Fage, "Note...", *op. cit.*, p. 76-77.

Lagarde (1677-1687) - en fait, un éditeur-⁴⁵, sans compter ceux qui n'ont laissé de trace que dans les archives, tels Pierre et Jean-François Guitard, "maîtres-imprimeurs" en 1647, Étienne Bleygeat "maître-imprimeur" en 1652, peut-être même un certain François Varolles⁴⁶. Au siècle suivant, c'est la stabilité des dynasties qui s'est instaurée. A Tulle, seules deux familles se sont maintenues, les Dalvy, qui comptent quatre générations de 1639 à 1750, et les Chirac, avec cinq générations de 1646 à la Révolution, qui restent les seuls imprimeurs à partir de 1750⁴⁷. A Limoges, une certaine fluidité subsiste au XVIII^e siècle : sur 14 familles d'imprimeurs actives au XVIII^e siècle, 4 (28%) se sont installées au cours du siècle. En sens inverse, certains imprimeurs actifs au XVII^e siècle quittent Limoges pour s'installer ailleurs : nous avons déjà mentionné la famille des Bargeas, simples marchands-libraires à Limoges tout au long du XVII^e siècle, qui sont actifs jusque dans les années 1730, avant que l'un d'eux ne s'installe, à une date inconnue, à Brive⁴⁸ ; les fils de Jean-Martin Dessables s'installent comme imprimeurs-libraires à Niort dans les années 1690⁴⁹. Mais cette fluidité est très relative, car l'ancienneté est un indice de réussite, et de puissance : les Barbou, avec 252 ouvrages, soit 60% des ouvrages imprimés à Limoges au XVIII^e siècle, sont sans rivaux ; or, leur installation remonte à septembre 1566, lorsque l'imprimeur lyonnais Hugues Barbou vint s'établir à Limoges⁵⁰ ; les Farne, qui travaillent à Limoges depuis les années 1610, arrivent en troisième position, avec 10% des impressions, suivis des Chapoulaud, implantés depuis 1607⁵¹, avec 7,5%. Au total, les familles "anciennes" ont imprimé 80% des ouvrages limougeaude du XVIII^e siècle. Les nouveaux venus sont très rares : les Dalesme, les Bardinet, Combes, les Sardine⁵² ; tous d'ailleurs sont originaires de

⁴⁵ Lagarde n'est pas un imprimeur, mais un marchand tulliste qui servit de "bailleur de fonds" à Étienne Viallannes et auquel le provincial des Jésuites de la province de Guyenne accorda pour vingt ans le privilège d'imprimer le *Trésor des trois langues françoise, latine et grecque* du R. P. Jean Gaudin : P. Ducourtieux, "Les imprimeurs de Tulle", *op. cit.*, p. 402.

⁴⁶ R. Fage, "Pierre et Jean-François Guitard, Annet Bleygeat, maîtres imprimeurs à Tulle, 1647-1651", *Le Bibliophile limousin*, IX, 1894, p. 37-42 ; *id.*, "Étienne Bleygeat...", *op. cit.*

⁴⁷ Les Chirac imprimeurs sont fort mal connus. La meilleure preuve en est donnée par les imprécisions et les confusions de L. Desgraves dans sa table des imprimeurs de Tulle au XVIII^e siècle (Jean-Léonard Chirac appelé Jean-Louis, deux Pierre Chirac confondus, celui né vers 1650 et actif jusque vers 1710, celui né en 1715 et actif jusqu'en 1788).

⁴⁸ Antoine Thomas, *Inventaire sommaire des archives communales de Limoges antérieures à 1790*, Limoges, 1880, p. 14 ; la dernière mention dans les registres paroissiaux de Limoges concerne Joseph Bargeas, "libraire", qui fait baptiser son fils Pierre à Saint-Maurice le 27 janvier 1734, arch. mun. Limoges, GG 95.

⁴⁹ Henri Clouzot, *Histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres*, Niort, 1891, p. 92-93.

⁵⁰ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 10.

⁵¹ F. Chapoulaud, *op. cit.*

⁵² A suivre L. Desgraves, "Limoges, XVIII^e s.", n°379, l'imprimerie de Martial Ardent aurait fonctionné avant la Révolution ; en fait, l'imprimerie Ardent s'installe à Limoges en 1807 : Arch. dép. Haute-Vienne, 2 T 2.

Limoges ; surtout, ils sont alliés aux familles plus anciennes. Pierre Bardinnet, fils d'un huissier au présidial, est le beau-frère de Martial Bargeas, qui avait épousé sa sœur Madeleine ; les libraires La Quintinie sont eux aussi alliés aux Bargeas⁵³. Leur réussite reste toutefois modeste. Seuls les Dalesme tirent véritablement leur épingle du jeu et se hissent à la seconde place, avec 61 impressions connues (14,5%). Par son mariage avec Anne-Catherine Meilhac, fille de l'imprimeur François Meilhac, Jean-Baptiste Dalesme, né vers 1694, s'est introduit dans le groupe clos des imprimeurs-libraires, avant d'être établi lui-même imprimeur par arrêt du conseil du 19 décembre 1729 ; son fils François, né vers 1730, prend la direction de l'atelier à la mort de son père, et est installé par arrêt du 27 juin 1766⁵⁴. Le succès de Jean-Baptiste n'est pas toutefois une simple affaire d'héritage : il réussit -dès 1742-1743, à suivre le catalogue de L. Desgraves- à devenir imprimeur ordinaire de l'évêché de Limoges, privilège que détenaient auparavant les Barbou depuis la fin du XVI^e siècle⁵⁵. Avec des modalités différentes, Tulle et Limoges manifestent ainsi une forte stabilité des imprimeurs au siècle des Lumières.

Cette stabilité, en partie conséquence de la réduction du nombre des ateliers et du contrôle monarchique, ne s'accompagne pas toutefois d'une limitation des horizons du monde des imprimeurs. A suivre les déplacements des imprimeurs et libraires limougeaux durant leurs années de compagnonnage tels que nous les livre l'enquête de 1701⁵⁶, leur horizon dépasse largement l'espace régional (cf. cartes 1 et 2). Sur 8 cas bien documentés, 6 commencent par un apprentissage à Limoges ; un seul ne quitte jamais la ville, Pierre Barbou, qui se marie à 22 ans, en 1679, et fonde famille⁵⁷, alors que les autres partent pendant cinq à dix ans (les deux extrêmes étant Jean-Baptiste Chapoulaud, compagnon itinérant pendant 49 mois, et Gabriel Farne, pendant 110 mois) pour aller travailler dans, au total, 23 villes différentes. Quatre centres dominant très nettement cette géographie : dans l'ordre, Bordeaux (5 séjours, 50 mois cumulés), qui

⁵³ Sur Bardinnet : arch. mun. Limoges, GG 23, 11 avr. 1671. Sur les Le Quintinie (ou La Quintanie), libraires à Limoges au moins depuis 1686 (arch. mun. Limoges, GG 28, 19 oct. 1686), arch. mun., GG 28 19 oct. 1686, 20 avr. 1700. Jacques La Quintinie et Pierre Bardinnet ont tous deux fait leur apprentissage chez Léonad Bargeas : Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°375-376.

⁵⁴ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 184, f°212vo ; Ms. fr. 21 832, f° 8vo ; abbé Joseph Nadeau, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, Limoges, t. 1, 1882, p. 480-481 ; Nathalie Lebraud, *L'imprimerie à Limoges : les hommes, la production, 1750-1800*, mémoire de maîtrise, Université de Paris I, 1991, p. 18.

⁵⁵ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 207 ; la récente étude de Jean-Loup Lemaitre, *François Dalesme, Jean-Pierre Huault et les Heures à l'usage du diocèse de Limoges de 1788*, Ussel, 1992, n'apporte par d'éléments nouveaux sur leur biographie et leur imprimerie.

⁵⁶ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°372-387. Le document a été déjà amplement exploité : C. Lanette-Claverie, "Les tours de France des imprimeurs et libraires à la fin du XVII^e siècle", *Revue française d'Histoire du Livre*, n. s., II, 1972, p. 207-233, en particulier la carte p. 214 ; R. Chartier, "Livre et espace : circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise au XVIII^e siècle", *Revue française d'Histoire du Livre*, n. s., I, 1971, p. 96-97. Sur la logique de ces déplacements, P. Minard, *op. cit.*, p. 132-135.

⁵⁷ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 26-27.

précède de peu Paris (3 séjours, 45 mois), puis Toulouse et Aix (chacune 3 séjours, 36 mois). Ces villes scandent un véritable tour qui suit la vallée de la Garonne, le pourtour méditerranéen, l'axe Rhône-Saône pour finir par le val de Loire et la façade atlantique. C'est ce type de tour que suit également le tullois Pierre Chirac : en trois ans et demi, il passe par Toulouse, Montpellier, Avignon et Paris, et s'en retourne à Tulle⁵⁸. L'itinéraire s'inscrit en fait dans celui qui est révélé par la carte nationale de Claude Lanette-Claverie, preuve que les limousins suivent des pratiques nationales ; leur espace a toutefois quelques spécificités : en ignorant l'Est et le Nord, en atténuant l'importance de Paris au profit de Bordeaux ou de Toulouse, il est encore plus méridional que celui de l'ensemble des compagnons français ; enfin, si les centres du Sud-Est et de la vallée du Rhône sont très présents, la faiblesse insigne des séjours lyonnais étonne, d'autant qu'au même moment, Lyon est l'un des grands centres d'approvisionnement des libraires limougeaux. Certains dépassent les frontières, comme Pierre Bardinet, fils d'un huissier au présidial de Limoges, qui réside à Rome, puis à Venise, chez l'ambassadeur de l'empereur, ou, plus avant dans le siècle, le tulliste Pierre Chirac qui part poursuivre ses études au collège des jésuites de Brescia, en Lombardie⁵⁹.

Au XVIII^e siècle, les imprimeurs-libraires limousins participent ainsi d'une situation - et d'une culture- paradoxale : leur petit groupe est désormais stable ; ils appartiennent en grande majorité à des familles qui exercent l'imprimerie depuis plusieurs générations, et leur ancienneté leur donne prestige et puissance. Mais le monde des imprimeurs est aussi fait de mobilité : mobilité continuée du compagnonnage, d'une ville à l'autre ; mais aussi mobilité du maître, attiré par une autre ville, un marché plus prospère, certes diminuée, mais sans doute toujours présente dans les esprits, et que le boom typographique des premières années de la Révolution va réactiver.

1.3. La production de l'imprimé et du livre

A la différence des imprimés révolutionnaires, dont l'inventaire et l'étude constituent le cœur de cet ouvrage, il est actuellement difficile de proposer une analyse de l'ensemble de la production imprimée limousine entre Renaissance et Révolution. Il n'est certes pas possible d'assimiler simplement cette production aux seuls livres imprimés. Certains imprimeurs, au XVIII^e siècle, ne réalisent guère de livres, mais se consacrent exclusivement aux "travaux de ville" : en 1701, Jean-Baptiste Chapoulaud déclare ainsi que depuis cinq ans, il n'a imprimé que des "pratiques de ville", à l'exception de quelques livres de dévotion à l'usage du diocèse ou de livres d'instruction

⁵⁸ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°396.

⁵⁹ Arch. dép. Corrèze, 6 F 31, attestation du curé de S. Clemente de Brescia, juin 1738.

pour la jeunesse ; Étienne Leclere n'imprime plus de livres, mais des arrêts et déclarations royales ou des ordonnances de police⁶⁰. L'état actuel des travaux nous oblige toutefois, si nous voulons proposer une approche globale et quantifiée, de partir du livre, pour essayer ensuite d'élargir l'analyse à l'ensemble de l'activité typographique. Les remarquables catalogues de Louis Desgraves, qui inventorient, ville par ville et siècle par siècle, la production de tous les ateliers limousins de 1500 à 1789 -il manque seulement la petite production briviste au XVIII^e siècle⁶¹ - constituent un excellent point de départ ; bénéficiant de près d'un siècle de recherches bibliographiques érudites, ils reposent sur les fichiers de très nombreuses bibliothèques françaises et étrangères, ce qui leur confère une grande fiabilité mais ne peut garantir une impossible exhaustivité. Une telle tentative de reconstitution dépend en effet de la conservation d'une production caractérisée par des tirages souvent limités, la faible effectivité du dépôt légal, enfin le peu d'intérêt intrinsèque, pour les bibliothécaires, d'ouvrages essentiellement de piété ou à usage scolaire. Ainsi, aucun exemplaire des 3 livres imprimés par Jean-Léonard Chirac en 1700 n'est actuellement connu, et 1 seul des 4 livres imprimés par Pierre Chirac⁶². Plusieurs affiches pour les exercices de fin d'année du collège de Tulle, mentionnés par G. Clément-Simon, sont actuellement irrepérables⁶³. Ce sont en effet des livres d'usage, qui sont rarement parvenus dans des bibliothèques publiques, ou qui n'ont que tardivement intéressé les bibliophiles. Ainsi, aucun des 16 ouvrages publiés à Brive au XVII^e siècle et recensés par L. Desgraves ne se trouve à la Bibliothèque nationale ; pour les ouvrages imprimés à Tulle, 10 seulement sur 119 connus pour le XVII^e siècle, 6 sur 52 pour le XVIII^e siècle, y sont conservés.

De ce corpus reconstitué, il importe d'apprécier les biais et les lacunes. Il faut d'abord noter que les imprimeurs de Limoges travaillent certes le plus souvent pour eux-mêmes, mais aussi, parfois, pour d'autres libraires-éditeurs, étrangers à la ville : François Meilhac imprime pour le libraire-imprimeur bordelais C. Labottière le second volume des *Œuvres* de Guy Coquille, achevé d'imprimer en août 1703, tandis que la veuve Chapoulaud réalise un *Psautier* pour Meilhac, associé à l'imprimeur-libraire Jean Elies, de Niort ; or le livre de Coquille ne porte aucune indication du travail de l'imprimeur limougeaud, pourtant signalé lors de l'enquête de 1701⁶⁴ ; en 1708, c'est

⁶⁰ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°372, 354vo.

⁶¹ Cf. l'annexe 1 en fin d'article.

⁶² En 1701, chaque imprimeur devait indiquer le titres des livres qu'il avait imprimé en 1700 : Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f° 394ro, 391vo.

⁶³ Gustave Clément-Simon, *Histoire du collège de Tulle, depuis son origine jusqu'à la création du lycée (1567-1887)*, Paris, 1892, p. 107-111, 115.

⁶⁴ Bibl. Nat., Ms. fr. 22127, f°373vo, 354vo. Nous avons examiné l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux des *Œuvres* de Coquille (J. 458) ; H. Clouzot, *op. cit.*, p. 111-112, ne signale pas la publication de ce *Psautier* dans son catalogue des impressions d'Elies.

pour le même libraire bordelais que Jacques Sardine exécute un *Dictionnaire françois et espagnol nouvellement composé à l'usage de la noblesse de la cour d'Espagne*, dont le tirage est fixé à 2 000 exemplaires⁶⁵. Plusieurs almanachs bordelais des années 1760-1780 auraient été imprimés par Jacques Farne et Martial Sardine⁶⁶. Ces quelques cas témoignent de l'existence, et de la permanence tout au long du siècle, d'un phénomène de sous-traitance, connu dès le XVI^e siècle⁶⁷, auquel il faudrait ajouter, pour avoir une idée plus complète de l'activité typographique limougeaude, les contrefaçons et les imprimés plus ou moins clandestins, sans nom d'imprimeur ni de lieu, dont quelques rares exemples ont également été identifiés⁶⁸. Voilà des types de travaux qui échappent aux inventaires de L. Desgraves. D'autres types de production présentent un caractère de "volatilité" très accentuée, en particulier les livrets "populaires", dont Limoges s'est fait une spécialité ; L. Desgraves recense 8 livrets, en général d'une trentaine de pages chacun, alors que P. Ducourtieux indique une trentaine de titres, réimprimés plusieurs fois et par différents imprimeurs, sans compter quelques almanachs et de nombreux livres de dévotions⁶⁹. L. Desgraves a également exclu les "factums", dont plusieurs pourtant ont été imprimés à Limoges. Au total, si les données réunies par L. Desgraves donnent à l'évidence une image minorée de la production livresque limousine, il n'est pas possible de préciser leurs marges de validité.

La fiabilité des résultats que l'on peut en tirer dépend dès lors de la pertinence des questions posées. Ces inventaires, qui ne décrivent pas la totalité de la production imprimée, même pas de la production livresque, constituent toutefois un échantillon important qui, établi par un seul chercheur, selon des critères identiques tout au long des trois siècles de l'Ancien Régime, doit permettre une analyse relativement sûre de l'évolution, dans son ensemble et ville par ville, de l'activité limousine⁷⁰.

⁶⁵ A. Fray-Fournier, "L'imprimerie...", *op. cit.*, p. 4.

⁶⁶ P. Ducourtieux, "Les almanachs populaires et les livres de colportage de Limoges", *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1921, p. 8, 10.

⁶⁷ Michel Cassan a retrouvé un catéchisme imprimé au XVI^e siècle à Limoges pour un éditeur genevois, qui ne figure pas sur le catalogue de L. Desgraves.

⁶⁸ A. Fray-Fournier, "L'imprimerie...", *op. cit.*, p. 4-6, 8-9.

⁶⁹ P. Ducourtieux, "Les almanachs populaires", *op. cit.*, p. 68-73 ; G. Clément-Simon, "La bibliothèque bleue de Limoges", *Le Bibliophile limousin*, XIX, 1904, 142-149, donne la description de 14 livrets, dont un seul figure dans l'inventaire de L. Desgraves.

⁷⁰ Ce comptage reprend les catalogues de L. Desgraves, cités à la note 5, complétés par l'annexe 1 de cet article. Lors de la réunion du 5 mai 1990 à Limoges, Michel-Christophe Kiener avait attiré l'attention sur l'absence des factums dans les catalogues de L. Desgraves ; le recensement de ces publications n'ayant pu être réalisé, les factums connus n'ont pas été rajoutés, dans nos comptages, aux ouvrages catalogués par Desgraves. Il n'a pas été toujours possible, enfin, d'individualiser, et de prendre en compte, les différentes éditions d'un même ouvrage de la "Bibliothèque bleue".

De 1500 à 1789, un millier de titres (1 031) sont sortis des presses limousines. C'est peu, par exemple, face aux impressions bordelaises -sans les arrêts royaux et les factums- inventoriées par L. Desgraves, 1 848 pour le XVII^e siècle, 1 164 pour le XVIII^e siècle jusqu'en 1789, face aux quelque 2 à 3 000 titres estimés pour Rouen au cours du seul XVIII^e siècle (le second centre provincial de production de livre du royaume), ou même aux 1 769 impressions rochelaises -y compris factums et textes royaux⁷¹. Ce n'est rien comparé aux 44 326 demandes de privilèges et de permissions tacites déposées à Paris de 1723 à 1789⁷².

Cette production ne cesse de croître entre 1500 et 1789 ; globalement, elle triple en trois siècles (cf. graphique 1). Mais cette évolution globale masque des changements majeurs dans la géographie de la production. L'évolution (cf. graphique 2) n'est en effet ni homogène ni cohérente. La production briviste, après trois ou quatre décennies d'existence précaire, entre 1630 et 1670, s'effondre pour disparaître, ou presque, au XVIII^e siècle. Celle de Tulle culmine dans les années 1650-1680, pour décliner nettement dès la décennie 1700 ; sa production du XVIII^e siècle, avec 57 ouvrages connus, ne représente que 48 % de celle du siècle précédent (119 ouvrages connus). Seule Limoges voit sa production croître d'un siècle sur l'autre : 151 ouvrages connus imprimés au XVI^e siècle, 239 au XVII^e, 440 au XVIII^e. Après un léger repli dans les années 1630-1640 -la période des crises, politiques, économiques, sociales-, l'expansion est presque ininterrompue jusqu'en 1720-1740 ; les années 1740-1760 connaissent, avec l'ensemble de l'imprimerie provinciale, une profonde récession, dont Limoges ne sort que tardivement, dans les années 1770. A moins que les livrets populaires qui, en général non datés, n'entrent pas dans ce comptage, ne constituent une production de substitution, qui maintiendrait l'activité limougeaude. A s'en tenir à la production classique, la crise est toutefois passagère : la décennie 1780 dépasse légèrement le précédent maximum des années 1730-1739. Mais il ne s'agit pas d'un simple rétablissement à l'identique : certes, à Tulle, l'essor des années 1780 repose entièrement sur le livre religieux, avec des rééditions successives ; à Limoges, en revanche, la reprise provient en partie d'un renouvellement de la demande, portée par l'activité politique qui apparaît non lors de l'assemblée provinciale de 1787, mais avec la campagne électorale de 1789 -16 des 21 ouvrages imprimés à Limoges cette année-là en font directement partie.

⁷¹ L. Desgraves, *Les livres imprimés à Bordeaux au XVII^e siècle*, Paris-Genève, 1971, 266 p. et *Les livres imprimés à Bordeaux au XVIII^e siècle*, Paris-Genève, 1975, 171 p. ; Jean Quéniart, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, Paris, 1969, 286 p. ; *Répertoire bibliographique des livres imprimés au XVIII^e siècle*, III (BBA CXIX), *La Rochelle*, par Jean Flouret, Baden-Baden, 1989, p. 9-213.

⁷² François Furet, "La "librairie" du royaume de France au XVIII^e siècle", in *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris-La Haye, 1965, p. 7-9.

Ainsi le dynamisme limougeaud du XVIII^e siècle s'accompagne-t-il d'une concentration de la production limousine. Limoges, seul centre véritablement actif au XVI^e siècle, imprime 64% des livres limousins au XVII^e siècle (contre 32% à Tulle et 4 % à Brive), 88% au XVIII^e siècle (contre 12% à Tulle et moins de 1 % à Brive).

Comme dans la majorité de la production provinciale, les livres limousins sont dominés par les ouvrages de piété (40% à Limoges, 71% à Tulle), les textes administratifs -ordonnances royales, mandements épiscopaux, règlements d'institution laïques ou ecclésiastiques- (23% à Limoges, 7% à Tulle), les livres scolaires pour le collège (grammaires, textes latins) (24% à Limoges, 3% à Tulle). Ces quelques chiffres témoignent des écarts qui séparent un centre régional d'une petite imprimerie qui décline, réduite à la satisfaction d'une demande locale très traditionnelle. Si l'activité tulloise ne change guère au cours du siècle, celle de Limoges connaît en revanche quelques glissements, fort relatifs certes, qu'il importe d'inventorier.

Tableau 2. Livres imprimés à Limoges au XVIII^e siècle (en %)⁷³

	Religion	Livres scolaires	Actes administratifs	Belles-lettres	Droit	Sciences	Divers	Total
1700-24	40	39	15	3	-	-	4	102
1725-49	31	26	41	1	-	-	1	132
1750-74	56	18	7	8	-	3	8	72
1775-89	34	11	23	7	1	6	18	88
Total	38	24	24	4	0,5	2	7	394

La première modification est le recul puis l'effondrement final de la production de livres scolaires : à une forte production de classiques latins, de grammaires et de dictionnaires, destinés aux collèges de Jésuites -et pas simplement au collège de Limoges- succède, à partir des années 1760, une production strictement locale de placards de thèses ou de discours de circonstances ; Limoges n'imprime plus désormais de livres scolaires. Aucune véritable production de substitution n'est trouvée jusqu'au milieu des années 1770, ce qui aboutit à un gonflement relatif des impressions religieuses, alors qu'elles sont stables en chiffres absolus. A partir des années 1775, apparaissent des productions nouvelles, qui concernent dans la dernière période environ un tiers des impressions limougeaudes. Nous analyserons plus bas ces "nouveautés".

Il serait important de nuancer cette comptabilité des titres par la prise en compte des tirages. L'opération n'est pas possible pour l'ensemble du siècle ; les quelques éléments connus laissent toutefois entrevoir une imprimerie dominée par quelques

⁷³ Les sources de cette statistique sont données à la note 69 ; les pourcentages se lisent horizontalement, par tranche chronologique. Les livres sans date d'impression ont été exclus, mettant ainsi hors comptage l'essentiel de la "Bibliothèque Bleue".

ouvrages de grande consommation, à très gros tirages, et où les livres à petits tirages sont rares. La comparaison entre les exemplaires en stock du fond Barbou, lors de l'inventaire de 1751 et le tirage du fond courant des libraires de Bure, à Paris, dans les années 1770⁷⁴, est certes difficile : les chiffres Barbou sont des minima -ce qui reste d'un tirage, non le tirage lui-même, ils fournissent des indications relatives, à compléter par une approche plus fine qui distingue les tirages récents des impressions anciennes presque épuisées.

Tableau 3. Les tirages de deux imprimeurs-libraires, à Limoges et à Paris

Nombre d'exemplaires	Barbou, 1751		De Bure, 1777	
	Titres	%	Titres	%
plus de 10 000	1	0,5	-	-
5-10 000	12	6	-	-
4 000	6	3	-	-
3 000	5	2,5	2	6
2 000	25	12	6	12
1 000 à 1 900	57	28	37	77
moins de 1 000	99	48	3	6
total	205		48	

Les livres dont il reste moins de 1000 exemplaires dans le fond Barbou sont en majorité des livres qui ont été tirés à plus de 1000 exemplaires, mais dont le tirage a été vendu en quasi-totalité. Le tirage d'un livre scolaire semble en effet varier entre 2 000 et 3 000 exemplaires - la 3e et la 4e Catilinaire de Cicéron, réimprimées en 1751, figurent en 2 000 copies à l'inventaire - pour atteindre parfois près de 10 000 exemplaires, tel un Virgile latin in-24, à 8 000 copies ; leur vente est même fort rapide, puisque le précédent tirage de la 3e Catilinaire remontait à 1741, et qu'il ne reste plus qu'environ 600 exemplaires des 1ère et 2e Catilinaires, imprimées aussi en 1741. Le tirage des classiques latins en version française est inférieur : 950 copies en stock des *Bucoliques* de Virgile, imprimées en 1750. Grammaires et dictionnaires tirent au contraire facilement à plus de 3 000 exemplaires. Les contrats du siècle précédent confirment ces constatations : en 1651, les deux Guitard, de Tulle, signent un contrat d'association avec Antoine Alvitre, désormais à Brive, pour imprimer une grammaire de Despauterre à 2 500 exemplaires ; en 1668, Jean Dalvy et Etienne Viallannes signent également un contrat pour imprimer le même manuel de grammaire à 5 000 exemplaires⁷⁵. Les livres de pratique religieuse tournent aussi autour de 3 à 4 000 exemplaires : le nouveau

⁷⁴ P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 208-211 -nos résultats diffèrent quelque peu de ceux donnés par Ducourtieux, p. 187 ; Marie-Anne Merland, "Tirage et vente de livres à la fin du XVIII^e siècle : des documents chiffrés", *Revue française d'Histoire du Livre*, n. s., III, 1973, p. 92-94.

⁷⁵ R. Fage, "Contributions à l'histoire de l'imprimerie à Tulle. IV. Quelques marchés d'impression", *op. cit.*, p. 3.

Bréviaire à usage du diocèse de Limoges, commandé par l'évêque à Jean Barbou en juillet 1734, doit être imprimé à 3 000 exemplaires ; en 1781, le contrat entre l'évêque de Limoges, Louis Charles Du Plessis d'Argentré, et l'imprimeur François Dalesme pour l'édition du Bréviaire du diocèse, fixe un tirage encore plus élevé de 4 000 exemplaires, plus 55 exemplaires sur papier surfin⁷⁶. Il ne s'agit là pourtant que d'une production à usage régional, même si le diocèse de Limoges est l'un des plus étendus du royaume. Les plus gros tirages concernent des livres populaires de très grande diffusion -20 000 copies en stock d'un *ABC*, divers livres d'Heures, dont 8 500 copies des *Heures de Notre-Dame* en latin, plus 8 000 en petit format, 7 300 exemplaires d'une *Imitation de Jésus-Christ* en latin-, mais aussi des livres scolaires -8 000 exemplaires d'un petit Virgile latin, 5 700 d'un dictionnaire latin pour commençants, plus de 15 000 de diverses éditions des *Particules* du Père Pomey...

L'édition provinciale se distingue ainsi par les gros tirages de quelques livres d'usage à succès : les tirages supérieurs à 2 000 exemplaires concernent au minimum 24% des titres du fond Barbou, contre 6% à Paris. Détournée des nouveautés, l'édition provinciale tire ainsi l'essentiel de ses revenus d'un ensemble de livres dont la vente massive est assurée, parfois même de longue date.

Une autre évaluation peut être tirée des registres de la Librairie qui mentionnent les permissions concédées pour des réimpressions aux libraires provinciaux, à la suite des réformes de 1777. Il s'agit cette fois non des tirages effectifs mais de ceux autorisés par la Librairie.

Tableau 4. Tirage des livres limousins imprimés avec permission simple (1778-1788)⁷⁷

titre	imprimeur	date	tirage	format
Limoges				
R. P. Denis Amelote, <i>Le Nouveau Testament</i> (312)	Barbou	1779	4 000	in-12
Baronne d'Aulnoy, <i>Hypolite comte de Duglas</i>	Barbou	1779	3 000	in-12
F. Barrême, <i>L'Arithmétique</i> (318)	Barbou	1781	3 000	in-12
F. Le Gendre, <i>L'Arithmétique en sa perfection</i> (322)	Barbou	1781	3 000	in-12
[N. Fontaine], <i>Vies des saints pour tous les jours de l'année</i> (326)	Barbou	1781	3 000	in-12
[N. Fontaine], <i>L'Histoire du Vieux et du Nouveau</i>				

⁷⁶ P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 215-216 ; arch. dép. Haute-Vienne, G 311.

⁷⁷ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 019, registre des permissions simples, 1778-1789, 112 f^{ps} ; les numéros entre parenthèses renvoient aux répertoires bibliographiques de L. Desgraves, lorsque les ouvrages y figurent (cf. note 5). Ce registre est la base des études de Robert Estivals, "La production des livres dans les dernières années de l'Ancien Régime", *Actes du 90^e congrès national des sociétés savantes. Section moderne et contemporaine. Nice, 1965*, Paris, 1966, t. 2, p. 11-54, et de Marie-Thérèse Bouyssi et Julien Brancolini, "La vie provinciale du livre à la fin de l'Ancien Régime", in *Livre et société...*, *op. cit.*, t. 2, 1970, p. 3-38. Une édition critique, accompagnée d'une étude bibliographique exhaustive, vient d'en être donnée par Robert L. Dawson, *The french book trade and the "permission simple" of 1777. Copyright and public domain. With an edition of the permit register*, Oxford, Studies on Voltaire and the Eighteenth century, vol. 301, 1992, XVI-665 p.

<i>Testament avec des explications édifiantes</i> (338)	Barbou	1783	1 000	in-12
N. Boileau, <i>Œuvres</i>	Barbou	1783	1 000	in-12
abbé C. Fleury, <i>Petit catéchisme historique</i>	Barbou	1783	1 000	in-18
abbé C. Fleury, <i>Catechismus historicus minor</i>	Barbou	1783	1 000	in-18
abbé C. Fleury, <i>Catéchisme historique</i>	Barbou	1783	1 000	in-12
F. Barrême, <i>Le livre des comptes-faits</i> (327)	Barbou	1783	1 500	in-24
P. Chompré, <i>Dictionnaire abrégé de la fable</i>	Barbou	1783	1 000	in-12
Florus, traduit par M. Paul	Barbou	1785	1 000	in-12
Velleius Paterculus, traduit par M. Paul	Barbou	1785	1 000	in-12
C. Gobinet, <i>Instruction chrétienne de la jeunesse en la piété</i>	Barbou	1785	1 000	in-12
<i>Manuel du chrétien contenant le livre des psaumes le nouveau testament et l'imitation de Jésus-Christ avec l'ordinaire de la messe</i>	Barbou	1788	1 000	in-18
L. G. Regnault, <i>Instructions chrétiennes sur la première communion</i>	Barbou	1788	1 000	in-18
<i>Le pieux chrétien sanctifié par l'office divin</i>	Barbou	1788	1 000	in-18
Tulle				
F. Barrême, <i>Comptes-faits</i> (40)	Chirac	1779	2 000	in-12
F. Barrême, <i>Comptes-faits</i>	Chirac	1788	1 500	in-24
J. Gonnelieu, <i>L'imitation de Jésus-Christ</i>	Chirac	1788	1 200	in-12

Avec 24% de tirages égaux ou supérieurs à 3000 exemplaires, les impressions autorisées limousines de la décennie 1778-1788 confirment les analyses précédentes : en Limousin, la production d'ouvrages de grande diffusion constitue un secteur d'importance. Il resterait toutefois à comprendre la diminution des tirages autorisés au cours de la décennie prérévolutionnaire.

Malgré sa modestie à l'échelle des grands centres typographiques du royaume, Limoges se distingue par l'existence, tout au long du siècle, d'une production destinée à la vente hors de la région. Les imprimeurs de Limoges, constate un factum du début du siècle, "font beaucoup de commerce au-dehors, et impriment pour La Rochelle, Poitiers, Rochefort, Bordeaux et autres lieux circonvoisins, parce qu'ayant chez eux les vivres en abondance, ils ont des ouvriers à meilleurs marchés... Les ports de mer dont ils sont environnés leurs donnent aussi moyen de faire un commerce très considérable d'Almanachs et de petits livrets, qui se répandent dans les provinces et viennent jusqu'à Paris : Farne, l'un d'eux, à luy seul, a vendu quarante milliers d'almanachs cette année sans les autres livrets."⁷⁸ Nous avons déjà mentionné l'activité de sous-traitance, bien documentée vis-à-vis des libraires bordelais. La vente au loin concerne essentiellement deux types d'ouvrages, les livrets populaires et les livres scolaires.

L'enquête de 1764 souligne l'importance de la production de "livres classiques qui s'y impriment et qui se débitent à Paris et dans les autres villes du royaume" ; les

⁷⁸ Bibl. Nat., Ms. fr. 22127, pièce 189, défense de plusieurs imprimeurs de Limoge contre les arrêts du conseil de juillet et décembre 1703, impr.

Barbou seraient ainsi les principaux fournisseurs des collèges jésuites⁷⁹. En effet, même si plusieurs imprimeurs sont concernés, ce sont les Barbou qui dominent le secteur. En 1686, ils ont acheté à la veuve de François Charbounier-Pachi le privilège d'imprimeur ordinaire du collège des Jésuites de Limoges ; dès le début du siècle, les Barbou de Paris sont devenus les fournisseurs du collège Louis-le-Grand ; selon Ducourtieux, ils seraient même devenus, vers 1720, les seuls imprimeurs des Jésuites, ce que confirme l'enquête de 1764 -"l'imprimerie Barbou fournissait presque tous les collèges de France". C'est l'une des bases de la prospérité -relative- de l'imprimerie limougeaude. C'est aussi une source de fragilité : Barbou, qui avait fait fortune avec les classiques scolaires, est vivement frappé par la fermeture des collèges jésuites, par le parlement de Paris dans son ressort, dès août 1762, dans tout le royaume en novembre 1764 ; il en arrête alors l'impression, et fait désormais venir une grande partie des livres scolaires de Paris⁸⁰.

L'autre secteur qui assure d'importants débouchés aux presses limougeaudes, et ce jusqu'à la fin du XIXe siècle, est la production de petits livres destinés principalement à des publics populaires. Ainsi, en 1701, Jean Chapoulaud produit des images imprimées en xylographie et des petits livres, alphabets ou livres de piété, qu'il vend à Bordeaux et dans d'autres villes⁸¹. Cette "bibliothèque bleue" limousine, qu'il faut élargir aux livrets de dévotions et aux ABC de tous ordres, a déjà fait l'objet d'articles spécialisés⁸² ; elle n'en reste pas moins mal connue, et surtout quantitativement sous-estimée. Sa production est beaucoup plus massive et beaucoup plus ancienne que ne l'affirmait P. Ducourtieux qui, après avoir repéré trois livrets publiés par Guillaume Bureau dans les années 1616-1626, datait le début de ces livrets des années 1730 et en attribuait la paternité à Jacques Farne. En fait, l'enquête de 1701 révèle que la quasi-totalité des imprimeurs limougeauds au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles sont concernés, à l'exception des Barbou : Jean Chapoulaud, déjà nommé, François Meilhac, qui a imprimé en 1700 "plusieurs petits livres comme Saint Jacques, Saint Alexis, Ste Brigitte, et autres de semblable qualité", Jean Bardinet, Gabriel Farne, qui imprime "la vie de Jésus, Sainte Geneviève, St Antoine, Pierre de Provence, Jean de Paris, la Belle Hélène, les quatre fils Emons et autres petits livres d'une ou deux feuilles" vendus de 6 à 24 sous la douzaine, sans oublier des almanachs, des prophéties, des poésies et des énigmes ; Jeanne de Buat, veuve de Jean-Martin Dessables, qui a imprimé en 1700 "l'ABC, le petit livre, Ste Brigitte, le Chemin du Ciel sans purgatoire,

⁷⁹ Bibl. Nat., Ms. fr. 22124, f°212ro.

⁸⁰ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 163, 172, 188-189 ; Bibl. Nat., Ms. . fr. 22 184, f°212vo.

⁸¹ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°350vo. P. Ducourtieux mentionne une image de saint Jacques, gravée sur bois et imprimée par Jean Chapoulaud en 1670 : "Les almanachs populaires", *op. cit.*, p. 66.

⁸² G. Clément-Simon, *op. cit.*, p. 139-142 ; A. Fray-Fournier, "L'imprimerie...", *op. cit.*, p. 6-7 ; P. Ducourtieux, "Les almanachs populaires", *op. cit.*, p. 1-15, 62-73, 134-145.

[...] St Alexis, St Jacques, les chansons spirituelles", qu'elle écoule pour 2 sous la douzaine ; production très proche de celle d'Antoine Voisin, avec ses "almanachs, ABC, la vie de St Alexis, Ste Brigitte". Si l'enquête de 1764 ne mentionne explicitement que Chapoulaud comme imprimant "ces livres à l'usage du peuple connus sous le nom de Bibliothèque Bleue", tous les imprimeurs limougeaux participent en fait à cette activité. Même les Barbou, s'ils ne s'intéressent pas au vaste répertoire des romans chevaleresques ou des vies de saints, impriment des ABC ou de petits livrets de dévotion : l'inventaire de 1751 mentionne ainsi 20 000 exemplaires d'un ABC à 1 livre le cent, ou 13 500 exemplaires des *Heures de Notre Dame* vendues 3 livres le cent⁸³. De cette vaste production, seules des épaves nous sont parvenues : L. Desgraves a retrouvé des exemplaires d'une dizaine de titres, Geneviève Bollème et Nora Scott, dans leur vaste répertoire de la Bibliothèque bleue qui dépasse pourtant largement les mille titres, ne localisent qu'une vingtaine de titres sortis des presses de Limoges, dont un tiers seulement remontent au XVIII^e siècle⁸⁴. Notre première annexe recense une quarantaine de titres, sans pouvoir prendre toujours en compte les diverses éditions du même ouvrage... Il est donc pour l'instant délicat de dresser un bilan définitif. Le répertoire limousin ne semble guère différent de celui de Troyes ou de Rouen⁸⁵ ; l'essentiel des publications s'adressent à un marché ouvert, fort éloigné des seules préoccupations régionales. Il est malheureusement impossible d'évaluer le chiffre d'affaires que réalisent dans ce secteur les imprimeurs limougeaux : rappelons seulement l'estimation des 40 000 almanachs sans doute vendus par Farne en 1700 ; à 2 ou 3 sous la douzaine, leur vente aurait rapporté un millier de livres. Si l'on y ajoute la masse des autres livrets, il s'agit bien là, à l'évidence, d'un commerce pour le moins "considérable".

Livres scolaires, livrets populaires, voilà qui ancre solidement Limoges dans la tradition. Cela reflète bien également la domination des libraires parisiens, qui se sont saisis du monopole des livres "neufs", entendez nouveaux. Pas de philosophie dans le catalogue limousin, guère de littérature, à quelques exceptions près comme la première comédie de Marivaux, *Le père prudent et équitable, ou Crispin l'heureux fourbe*, jouée à Limoges, aussitôt imprimée, en 1712, par François Meilhac, et jamais réimprimée séparément par la suite, ou une comédie écrite par un "comédien", Cizos de Guérin, *Les deux contrats, ou le mariage inattendu*, en 1781 -dont deux autres pièces sont publiées à Montauban en 1778. La "librairie limousine" est bien, pour reprendre la formule de D.

⁸³ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 208, 210.

⁸⁴ "Limoges, XVIII^e s.", n°65, 136, 231, 382, 385, 387-389, 391 ; Geneviève Bollème et Nora Scott, "Répertoire des titres et auteurs", in G. Bollème, *La Bible bleue. Anthologie d'une littérature "populaire"*, Paris, 1975, p. 397-472 (n°100, 241, 264, 280, 282, 354, 379, 438, 466, 492, 493, 560, 585, 627, 640, 654, 737, 778, 809, 859, 877).

⁸⁵ Alfred Morin, *Catalogue descriptif de la Bibliothèque bleue de Troyes (almanachs exclus)*, Genève, 1974, 502 p. ; René Hélot, *La bibliothèque bleue en Normandie*, Rouen, 1928, XXVI-129 p.

Roche et R. Chartier, le "miroir des archaïsmes d'un temps". C'est seulement à partir des années 1760 qu'émergent, par instant, quelques productions singulières, telle une réédition par Martial Barbou, en 1763, du *Socrate rustique, ou description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe* de Johann Gaspar Hirtzel, publié l'année précédent chez Heidegger, à Zürich. Quelques textes littéraires, publiés à partir des années 1770, sont l'œuvre de deux auteurs locaux. M. Liron, commis aux recettes générales, tourne en vers des extraits du *Télémaque* sous le nom des *Amours de Calypso* (1778)⁸⁶, traduit en vers français une *Nuit* d'Edward Young (1780) avant de publier *Le Temple de Gnide, poème imité de Montesquieu*, en 1781⁸⁷ ; la production de l'abbé Jean-Baptiste Vitrac (1739-1805), professeur d'humanités au collège de Limoges depuis 1769, se rattache d'abord à la rhétorique scolaire, notamment les discours de distribution des prix de fin d'année où il fait l'éloge de Marc-Antoine Muret en 1774, du poète Jean Dorat en 1775, de l'historien tulliste Étienne Baluze en 1777 ou du pape Grégoire XI en 1779, ainsi qu'à l'érudition littéraire : dans la *Feuille hebdomadaire de la Généralité*, dont il est le rédacteur de 1775 à 1782, il publie de nombreuses notices sur les hommes de lettres limousins, dans l'intention de les réunir par la suite en un dictionnaire biographique ; membre des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, La Rochelle et Chalons-sur-Marne, il est d'abord un littérateur, puis un érudit, en aucune façon un "philosophe"⁸⁸. Dans ces mêmes années, sont aussi imprimés des ouvrages scientifiques, comme les *Caiers de matière médicale* de Bastier de La Mirande en 1759, les observations de Vicq d'Azyr sur la propagation des épizooties en 1775, un mémoire de Portal sur les vapeurs méphitiques présenté à l'Académie des sciences en 1776, divers discours devant le collège des médecins de Limoges, en 1776 et 1778⁸⁹. Au delà de ces impressions, somme toute isolées, la véritable innovation est la publication, à Tulle comme à Limoges, d'ouvrages destinés à faciliter la vie professionnelle, voire quotidienne. Ce sont d'abord des annuaires administratifs et statistiques, avec le *Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin*, qui paraît en 1762 chez Barbou - des éditions ultérieures sont connues, en 1781, puis annuellement de 1785 à 1790-, suivi en 1765 d'une unique livraison des *Éphémérides de la généralité de Limoges*, toujours chez Martial Barbou "imprimeur du roi et du collège", de l'*Indicateur du diocèse de Limoges*,

⁸⁶ L'abbé Vitrac se serait gaussé de l'auteur, dans un distique ironique : "Pour chanter le héros du tendre Fénelon, / Il faudrait une lyre et non pas un Liron", cité par P. Ducourtieux, "Les almanachs populaires", *op. cit.*, p. 73.

⁸⁷ "Limoges, XVIII^e s.", n°310, 317, 323 ; cf. Émile Ruben, "M. Liron", in *L'Almanach limousin pour 1862*, Limoges, 1861, p. 140.

⁸⁸ Abbé Arbellot, "L'abbé Vitrac. Notice biographique et bibliographique", *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, XXXVI, 1888, p. 1-22 ; "Limoges, XVIII^e s.", n°297, 300, 307, 314. Cf. D. Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, 1978, t. 1, p. 235-236.

⁸⁹ "Limoges, XVIII^e s.", n°263, 299, 302, 305, 309 ; annexe 1, 1785.

ou état alphabétique des paroisses, imprimé sous forme de placard par Barbou en 1771, réédité à la suite des travaux cartographiques de l'ingénieur des ponts et chaussées Cornuau en 1782, puis en 1788⁹⁰. Ces publications administratives sont accompagnées par l'impression de cartes géographiques, comme la "Carte de la généralité de Limoges", par Cornuau et Capitaine, en 1781, la "Carte du diocèse de Limoges", par Cornuau en 1782, ainsi que la "Carte de la ville et banlieue de Limoges"⁹¹. Il s'agit là, pour l'essentiel, d'initiatives officielles : les *Éphémérides*, tout comme l'*Indicateur*, sont en partie l'œuvre de Desmarets, l'inspecteur des manufactures, et ils ont l'appui de l'intendance, puisque les gens désireux de publier un mémoire dans les *Éphémérides* doivent s'adresser à M. de Beaulieu, secrétaire de l'Intendance ; l'impression des éloges de l'abbé Vitrac est décidée par le collège, celle des mémoires de Portal par l'intendant lui-même⁹². A Tulle, l'innovation est plus limitée, et sans lendemain, puisque seul est connu l'*Almanach historique de Tulle et du Bas-Limousin, pour l'année bissextile 1772*, imprimé par Pierre Chirac sans aucune incitation officielle⁹³. Ces tentatives, chaotiques et discontinues, aboutissent à la création, en mai 1775, de la *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*⁹⁴. Limoges avait certes été dans la première moitié du siècle une des centres, secondaire, où se réimprimait la *Gazette* ; Michel Bardinet en détenait le privilège pour 100 livres par an⁹⁵. Ce ne fut sans doute pas un grand succès, alors que la publication de la *Feuille hebdomadaire* ne connaît aucune interruption jusqu'en 1791 ; elle s'inscrit dans la troisième étape de la diffusion nationale de la presse provinciale des *Affiches*, qui concerne essentiellement le France du centre, avec Poitiers (1773), Montauban (1777), Clermont-Ferrand (1779), Bourges (1780) et Moulins (1782)⁹⁶. Notons enfin que, à partir de 1777 à Limoges, en 1780 Tulle, sont imprimés plusieurs ouvrages d'arithmétique commerciale, jamais imprimés auparavant en Limousin⁹⁷. Là encore, l'imprimerie limougeaude s'insère dans un phénomène national : le nombre des manuels de commerce et livres analogues édités en France culmine dans les dernières

⁹⁰ "Limoges, XVIII^e s.", n° 270, 319, 343, 347 ; 276 (Bibl. municipale, Limoges, 59257) ; 287, 325, 354.

⁹¹ P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, catalogue des impressions des Barbou de Limoges, n° 299, 302.

⁹² *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, janvier 1776, p. 5

⁹³ Jean Des Horts (pseudonyme d'Oscar Lacombe), "Almanachs, calendriers et annuaires bas-limousins et corrèziens", *Annuaire de la Corrèze... pour 1881*, p. 268-270 ; "Tulle, XVIII^e s.", n°35.

⁹⁴ Véronique Faucher, *La Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges, 30 mai 1775-29 décembre 1790*, mémoire de maîtrise, université de Limoges, 1987, dactyl., 179 p.

⁹⁵ Gilles Feyel, *La "Gazette" en province à travers ses réimpressions, 1631-1752*, AMs. terdam, 1982, p. 22.

⁹⁶ G. Feyel, "La presse provinciale au XVIII^e siècle : géographie d'un réseau", *Revue historique*, t. 272, 1984, p. 353-374.

⁹⁷ "Limoges, XVIII^e s.", n°305bis, 318, 322, 327 ; "Tulle, XVIII^e s.", n°40.

décennies du XVIII^e siècle⁹⁸. La simultanéité dans la publication des annuaires administratifs et des livres de pratique commerciale n'est pas en fait fortuite : l'effort administratif, la description des réalités économiques -"Nous embrassons dans notre Plan les gouvernements ecclésiastique, militaire et civil, l'histoire naturelle, l'économie, la culture et l'industrie", annoncent les *Éphémérides de la Généralité* en 1765- vont de pair avec l'effort statistique et l'uniformisation des usages marchands⁹⁹.

Anémie provinciale¹⁰⁰ : l'expression a sa part de vérité. Toutefois, en reprenant le discours des imprimeurs provinciaux qui vivent mal la domination toujours conquérante des imprimeurs-libraires parisiens, elle ignore les profonds changements qui, au cours du siècle, ont remodelé les principaux centres de l'imprimerie provinciale, désormais plus concentrée, plus productive, quoique réellement sous-utilisée. Certes, il faut distinguer les centres importants des centres secondaires. Ces derniers, comme Tulle ou Brive, sont durement frappés, alors que les autres, tel Limoges, maintiennent, voire développent leur présence sur un marché régional, et même national. Tous, cependant, vont se montrer capables de répondre immédiatement à l'explosion de la demande qui va se manifester dès 1789-1790 et, pour une brève décennie, inverser l'évolution du siècle précédent.

2. DIFFUSION

L'étude du livre en province a souvent été restreinte au seul domaine de la production. Le livre provincial, ce serait ainsi avant tout le livre imprimé en province. D'où un tableau pessimiste, qui décrit une France non parisienne engluée dans ses routines, éloignée de toute nouveauté. Or, si l'imprimerie provinciale dès la fin du XVII^e siècle a perdu beaucoup de terrain vis-à-vis de Paris, la diffusion de l'imprimé ne cesse de s'accroître en province. Les travaux de R. Darnton sur l'édition neuchâtelloise de l'*Encyclopédie* ont montré l'extension et la ramification de ces réseaux de vente, que les éditeurs stimulent sans arrêt par l'attrait du profit¹⁰¹. La France cultivée devient une cliente assidue des productions parisiennes, ou étrangères. Les milieux populaires ne se

⁹⁸ Pierre Jeannin et Jochen Hoock, "Une enquête en cours, la bibliographie analytique des manuels et traités à l'usage des marchands, 1470-1820", *Histoire et Mesure*, 1986, p. 91.

⁹⁹ J. Hoock, "Pratiques marchandes et catégories de l'échange. A propos des formes de représentation de l'économie commerciale en France aux XVII^e et XVIII^e siècles", in *Categorie del reale e storiografia. Aspetti di continuità e trasformazione nell'Europa moderna*, Milan, 1986, p. 272.

¹⁰⁰ J. Quéniart, "L'anémie provinciale", in H.-J. Martin et R. Chartier, *op. cit.*, t. 2, p. 282-294.

¹⁰¹ R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, *op. cit.*, p. 87-246.

refusent plus l'achat de quelques livres¹⁰². Il nous faut donc désormais examiner l'activité des libraires.

2.1. Le réseau des libraires

Les études provinciales sur le livre ont longuement décrit le monde des imprimeurs, ou des imprimeurs-libraires. Or ces imprimeurs-libraires n'ont pas le monopole de la diffusion des livres, activité que la monarchie a beaucoup plus de mal à contrôler que l'imprimerie. C'est un groupe plus diversifié et moins organisé que celui des imprimeurs qui assure la diffusion de l'imprimé, du libraire-imprimeur ayant pignon sur rue aux colporteurs -ces "quincaillers" dont l'enquête de 1701 montre l'omniprésence, et dont Pierre Chirac dénonce la concurrence dans un mémoire de 1765¹⁰³, - en passant par les simples libraires ou les marchands qui, de temps en temps, écoulent quelques livres, parmi d'autres marchandises¹⁰⁴. Leur étude est d'autant plus délicate qu'à la différence des imprimeurs, il n'existe pas d'enquête administrative spécifique qui s'efforce de les dénombrer dans leur totalité¹⁰⁵.

En Limousin, les libraires ont souvent existé avant l'implantation d'un atelier d'imprimerie. Tulle, au milieu du XVI^e siècle, compte plusieurs libraires, Etienne et Jean Baluze, Jean Combraille, ainsi qu'un Maruc ; dans les années 1590, Etienne Dalvy fait commerce de livres et figure parmi les clients de Jacques Barbou, de Limoges¹⁰⁶. Leur réseau dépasse également le cadre des villes ayant un atelier d'imprimerie puisqu'au XVII^e et XVIII^e siècle, des libraires ont, à un moment ou à un autre, tenu boutique à Saint-Léonard-de-Noblat et à Uzerche¹⁰⁷. Au XVIII^e siècle, alors que l'imprimerie a officiellement disparu à Brive, plusieurs libraires y exercent toujours : nous avons déjà mentionné la présence du marchand-libraire Pierre Bargeas, actif dans les années 1770 sans avoir, semble-t-il, la moindre autorisation ; un certain Lacoste, actif au même moment, sollicite, lui, l'autorisation officielle de continuer son métier de

¹⁰² D. Roche, *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, 1981, p. 204-241.

¹⁰³ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, p. 174, lettre de Chirac, 25 avr. 1765.

¹⁰⁴ Françoise Weil, "Le marchand-libraire en France pendant le second quart du dix-huitième siècle", *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, vol. 217, 1983, p. 1114-1117.

¹⁰⁵ Je n'ai pu recourir à deux sources précieuses, le *Manuel de l'auteur et du libraire*, Paris, 1777, et l'*Almanach de la Librairie*, Paris, 1780, qui contiennent tous deux une liste des libraires du royaume.

¹⁰⁶ R. Fage, "Tableau économique de Tulle dans la seconde moitié du XVI^e siècle", *Bulletin philologique et historique*, 1922-1923, p. 174 ; P. Ducourtieux et Louis Bourdery, *Une imprimerie et une librairie à Limoges à la fin du XVI^e siècle*, Limoges, 1898, p. 41, n°40.

¹⁰⁷ Pour Guéret et Saint-Léonard-de-Noblat, cf. notes 5 et 10. Dans les années 1730, Jean Barbou vend des livres à Guillen, libraire à Uzerche : P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 180. Notons qu'un Léonard Boussac, "libr[air]e de la p[re]sen]te ville", figure sur les registres de baptêmes de la paroisse Saint-Nicolas d'Uzerche, à la date du 7 avr. 1591 : Louis Bournazel, *Histoire d'Uzerche et du pays d'Uzerche*, Tulle, 1984, t. 1, p. 233 ; la lecture "libraire" n'est pas toutefois certaine : arch. dép. Corrèze, 2 E DEP. 276/1.

libraire en janvier 1781¹⁰⁸. Il en est de même à Guéret où, dans les années 1770-1780, exerce Piot, le plus gros acquéreur pour la région -19 souscriptions- d'*Encyclopédies* éditées par la société typographique de Neuchâtel : le commerce du livre semble bien avoir été sa principale activité puisque en nivôse an II, il demande à la société populaire de Guéret de l'aider auprès du district à conserver son brevet de libraire, nécessaire pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille¹⁰⁹.

Enfin, dans les villes toujours dotées d'imprimeries, de simples libraires côtoient les maîtres-imprimeurs. Au début du siècle, d'après l'enquête de 1701, Limoges compte ainsi 8 imprimeurs-libraires, 3 simples imprimeurs mais aussi 6 marchands-libraires, tous dans la rue de la Boucherie, Jacques Sardine, les Bargeas, libraires de père en fils depuis plusieurs générations -Martial, Étienne, et la veuve de Léonard, Martiale Ménager-, Pierre Bardinet et Jacques Le Quintinie, un jeune limougeaud qui a fait son apprentissage chez Léonard Bargeas et vient d'ouvrir boutique. La diminution qui frappe les ateliers typographiques concerne aussi les libraires, qui ne sont plus que deux autorisés officiellement à Limoges en 1764, Léonard La Quintinie et Voisin, ancien imprimeur qui a perdu l'autorisation en 1759 ; un autre libraire, G.-N. Isecq, sollicite, et reçoit l'autorisation de vendre des livres en 1783¹¹⁰. Mais il ne faut pas limiter l'investigation au monde des seuls marchands-libraires munis d'autorisation.

A Tulle, Dalvy et Chirac semblent bien contrôler la situation : tout au long du siècle, il n'est fait mention que d'un seul libraire "illégal", Pierre Viallannes ; encore s'agit-il d'un ancien imprimeur qui, sans figurer à l'enquête de 1701, continue une activité de libraire dans les premières années du siècle¹¹¹. A Limoges, la situation est plus complexe ; dans les années 1720-1730, Jean Barbou entretient des relations d'affaires avec François Martin et Pierre Martin, libraires à Limoges, inconnus par ailleurs ; en 1779-1780, un certain Marc Dubois achète auprès de la Société typographique de Neuchâtel trois exemplaires de l'*Encyclopédie*, alors que Martin La Grave, qui se présente simplement dans son annonce comme "négociant", propose aux Limousins d'acquérir par souscription l'édition de Genève de la même *Encyclopédie* en mai 1778¹¹². Sans oublier, sur les marges, les vendeurs d'images et de gravures comme

¹⁰⁸ Pour Bargeas, cf. la note 39. Pour Lacoste, Bibl. Nat., Ms. fr. 21 870, n°175bis ; Lacoste vend à deux reprises, en novembre 1773 et en février 1774, des livres au collège des Doctrinaires de Brive: arch. dép. Corrèze, D 22.

¹⁰⁹ R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, op. cit., p. 414 ; Louis Lacrocq, "Notes sur les sociétés populaires dans la Creuse pendant la Révolution", *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, XV, 1905, p. 321.

¹¹⁰ Bibl. Nat., Ms. fr. 21 870, reçu le 30 juin 1783 ; c'est lui qui en 1792 sera chargé par le département de la Haute-Vienne de trier les livres des émigrés : A. Fray-Fournier, *Les ex-libris limousins*, Limoges, 1895 (tiré à part du *Bibliophile limousin*, 1895), p. 19.

¹¹¹ R. Fage, "Note...", op. cit., p. 81, note 2, mars 1708.

¹¹² R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, op. cit., p. 414 ; *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, 1778, n°19, p. 77-78.

le graveur Martinaud, dont nous avons déjà mentionné l'activité de graveur, qui "vend aussi des estampes ou images en taille-douce de Notre-Dame Auxiliatrice, crucifix et autres"¹¹³. Le commerce du livre dépasse ainsi le monde des seuls spécialistes ; il quitte aussi la sphère du commerce pour recourir à des intermédiaires éclairés : l'abbé Jean-Baptiste Vitrac, professeur d'humanités au collège de Limoges, diffuse les prospectus de l'*Atlas élémentaire, géographique et historique de la France* de Seguin, ou du *Mercure de France, politique, historique et littéraire*, publications pour lesquels il prend aussi les souscriptions¹¹⁴. Il serait dès lors d'importance de pouvoir préciser les marges, tant géographiques que professionnelles, du monde des "diffuseurs" du livre. Jusqu'à quel niveau du commerce de détail s'infiltrer le commerce du livre ? Dans quelles activités professionnelles réussit-il à se loger ? L'enquête reste à poursuivre.

La diffusion du livre repose ainsi sur un réseau à quatre étages -imprimeurs-libraires, marchands-libraires, marchands s'occupant également de vente de livres, enfin colporteurs-, qui entretiennent entre eux des relations complexes. Les colporteurs viennent chercher chez les imprimeurs limougeaux les petits livrets qu'ils impriment, mais ils approvisionnent en même temps certains libraires en livrets de dévotion, sans doute produits par les lyonnais¹¹⁵. Les grandes maisons comme Barbou achètent à l'extérieur des livres directement pour des particuliers, mais aussi en tant que commissionnaires de libraires plus modestes, du Limousin ou des régions voisines. A travers ces échanges, il s'agit à la fois d'écouler la production limougeaude, de faire venir tout ce que les imprimeurs limousins ne produisent pas, et de faire parvenir livres et imprimés jusqu'au fin fond de la province. De cette circulation, nous ne pouvons qu'esquisser les grands traits.

2. 2. Les circuits de l'approvisionnement et de la vente

Si la production locale se spécialise, souvent malgré elle, si elle se contente de productions traditionnelles, c'est que le commerce du livre, à l'échelle interrégionale, nationale voire internationale, s'est considérablement développé.

Au début du siècle, les livres de grand-format vendus à Limoges sont rarement imprimés sur place : dans la boutique de François Meilhac, ils proviennent de Lyon, Bordeaux et Toulouse alors que Martiale Menager, veuve de Léonard Bargeas, s'approvisionne à Paris, Lyon et Toulouse ; chez le libraire Martial Bargeas, rue de la Boucherie, tout comme chez son voisin Pierre Bardinet, les livres religieux sont lyonnais, alors que les livres d'heures viennent de Paris ; Paris et Lyon sont également les deux centres d'approvisionnement d'un autre libraire, Étienne Bargeas, toujours rue

¹¹³ Feuille hebomadaire de la Généralité de Limoges, 1775, 13 juin.

¹¹⁴ Feuille hebomadaire de la Généralité de Limoges, 1778, n°28, p. 110 ; n°34, p. 136.

¹¹⁵ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f° 354ro.

de la Boucherie ; dans la même rue, Jacques La Quintinie vend l'édition lyonnaise du *Parfait négociant*. C'est ainsi de Paris et de Lyon que proviennent l'essentiel des livres qui ne sont pas produits sur place, accessoirement de Toulouse et de Bordeaux¹¹⁶. Les autres grands centres de production du royaume comme Rouen ou, aux frontières, Avignon, ne vendent pas en Limousin¹¹⁷.

L'évolution au cours du siècle semble marquée par un très fort recul de l'approvisionnement lyonnais. A Limoges, lit-on dans l'enquête de 1764, les livres vendus proviennent "de toutes les villes de France, surtout de Toulouse et de Paris" : Lyon, présent dans les déclarations de la quasi-totalité des libraires en 1701, n'est même plus évoqué. Le lien fort, qui unissait Limoges à Lyon depuis le XVI^e siècle, a donc presque disparu, ce que confirme la cartographie des débiteurs de quelques grands libraires lyonnais du second XVIII^e siècle : les libraires lyonnais d'alors ne travaillent guère avec la France du Centre¹¹⁸. Il est vrai que, vers la fin du siècle, la librairie lyonnaise a perdu du terrain, au profit d'Avignon et de Toulouse¹¹⁹.

Si le lien avec Toulouse est pour l'instant mal connu, la domination des parisiens sur le marché de la nouveauté apparaît très clairement à travers les colonnes de la *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, qui publie régulièrement des annonces de libraires : en 1778, les Limousins peuvent souscrire aux œuvres complètes d'Alexander Pope auprès de la veuve Duchêne, au Temple du Goût, rue Saint-Jacques ; les dernières nouveautés peuvent se commander auprès de Bastien, libraire rue du petit Lyon, dans le faubourg Saint-Germain ; on peut s'abonner au nouveau *Mercur de France* directement chez Panckoucke, à Paris, ou auprès de son représentant local, Barbou de Limoges... A tourner les pages des livraisons successives, la liste s'allonge, impressionnante, et la domination parisienne se montre telle qu'elle est devenue : sans partage.

L'évolution des relations commerciales des Barbou témoignent de ces changements : jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les échanges les plus importants se font avec Lyon ; mais la poussée parisienne incite la famille à fonder, en 1704, une filiale parisienne¹²⁰ ; à cette date, les échanges avec Lyon sont devenus marginaux, ou occasionnels. Au cours du XVIII^e siècle, les relations entre les Barbou de Limoges et les

¹¹⁶ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f° 350-387.

¹¹⁷ J. Quéniart, *L'imprimerie*, *op. cit.*, p. 163-167 ; René Moulinas, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle*, Grenoble, 1974, p. 135-137.

¹¹⁸ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 184, f°212vo ; R. Chartier, "Livre et espace", *op. cit.*, p. 85-91. Le bilan le plus important, celui des frères Deville, en 1748, montre une absence de clients-créanciers dans un triangle compris entre Riom, Poitiers et Toulouse. La même constatation, accentuée, découle de la carte des correspondants des Cramer de Genève : H.-J. Martin et R. Chartier, *op. cit.*, t. 2, p. 330.

¹¹⁹ J. Brancolini et M.-T. Bouyssy, *op. cit.*, p. 20.

¹²⁰ P. Ducourtieux, "Comment on devient libraire et imprimeur à Paris au XVIII^e siècle", *Le Bibliophile limousin*, XI, 1897, p. 85-95, 126-132, XII, 1898, p. 10-12.

Barbou de Paris s'inversent : les échanges, à peu près équilibrés au début, tournent à partir des années 1730 à l'avantage des parisiens, quantitativement, mais aussi qualitativement ; Limoges fournit de moins en moins de livres, de plus en plus de papier produit par les papeteries limousines, alors que Paris utilise Limoges pour diffuser ses productions, voire pour imprimer ses propres livres à moindre coût. Les Barbou de Limoges, à l'instar des autres imprimeurs-libraires limousins, se retrouvent ainsi en position de dépendance¹²¹. Les achats de livres des Doctrianières de Brive pour la bibliothèque du collège s'insèrent dans ce schéma : au XVIIIe siècle (années 1642-1648, 1665), la totalité des livres proviennent de libraires toulousains ; quelques quittances toulousaines sont conservées pour le XVIIIe siècle (1754) alors qu'apparaissent les premières quittances parisiennes (1756). A partir de 1769, tous les livres, tant pour les bibliothèques que pour les prix, sont achetés chez Lottin jeune, libraire à Paris, rue Saint Jacques, à l'exception d'une facture de 10 livres payée à Lacoste, libraire à Brive, en 1773-74 : sont conservées des quittances pour 1184 livres en 1769, 457 livres en 1770, 307 livres en 1771, 2438 livres de juillet 1772 à novembre 1773¹²². Le recours systématique à Paris soulève d'ailleurs quelques tensions, que révèle une lettre de Lottin à l'un des pères brivistes qui se plaignait du prix élevés de ses ouvrages : "Vous pouvez avoir là-bas des [...] livres à des prix peut-être bien au dessous de celui de Paris; mais, Monsieur, prenez-y garde : ils ne sont point édition de Paris, mais contrefaits et remplis de fautes comme la plupart de celles du Restaur, du Lacroix et autres bons ouvrages qui courent les provinces."¹²³

En effet, Paris n'arrive pas à contrôler la totalité de la circulation des livres. Les libraires limousins ne dédaignent pas s'approvisionner hors du royaume. Il faudrait à l'évidence enquêter dans les archives de la Société typographique de Neuchâtel, à laquelle trois limousins achètent des exemplaires de l'*Encyclopédie*, Piot à Guéret, Dubois à Limoges, Chirac à Tulle : il y a là, à partir de la création de la Société en juin 1769, une documentation qui révèle l'activité libraire jusque sur ses marges¹²⁴. Genève compte aussi parmi les fournisseurs des libraires limousins : Barbou figure ainsi, pour une somme il est vrai modeste, moins d'un millier de livres, sur le livre de comptes des

¹²¹ Je reprends ici les résultats comptables présentés par P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 165-175.

¹²² Arch. dép. Corrèze, D 22 et 53 ; le livre de comptabilité du collège, de 1721 à 1755 (arch. dép. Corrèze, D 47A), n'est pas utilisable car il indique les achats de livres sans mentionner le fournisseur.

¹²³ Arch. dép. Corrèze, D 46, lettre de Lottin jeune, Paris, 6 avr. 1769.

¹²⁴ A titre d'exemple, Renato Pasta a analysé le fonctionnement du marché du livre italien vu de Neuchâtel : "Prima della Rivoluzione. Il mercato librario italiano nelle carte della Société typographique de Neuchâtel (1769-1789)", *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Italie-Méditerranée*, CII, 1990, p. 281-320.

grands libraires Cramer¹²⁵. Il faudrait élargir l'investigation vers les autres centres étrangers du livre français comme Lausanne, plus encore les Provinces Unies et les principautés allemandes au Nord-Est du royaume.

Une circulation régionale se maintient également, sans que l'on puisse préciser avec certitude son évolution au delà de 1750 -les documents comptables des Barbou s'arrêtent en 1745. Dans les années 1713-1745, Pierre puis Jean Barbou sont en compte¹²⁶ avec La Court et Labottière à Bordeaux, Cazanove à Toulouse, Jean Dupoux à Pau¹²⁷, Jacques (ou Jean) Faulcon puis Braud à Poitiers¹²⁸, Théodore Delpèch à Saintes, François Degouy à Saumur et Pierre Foureau à Angers¹²⁹, la veuve Masson à Blois, Jacob Desbordes et Louis Clerc du Fief à Niort¹³⁰ : leurs activités s'étendent ainsi entre Loire et Pyrénées, vaste espace où les libraires lyonnais ne sont guère actifs et qui est dominé vraisemblablement par Toulouse et Bordeaux ; en Limousin même, leurs comptes gardent la trace d'échanges importants avec des libraires de Limoges - au premier desquels figure la veuve de Jacques Farne-, d'échanges de plus faible valeur avec un libraire d'Uzerche et avec Pierre Chirac, de Tulle. La centralisation parisienne n'a pas fait disparaître les nombreux échanges provinciaux, parfois même entre centres secondaires : Lacoste, libraire à Brive, négocie ainsi des livres dans les années 1770-1780 avec un libraire-imprimeur de Villefranche-de-Rouergue, Pierre Vedeilhié ; relation habituelle car, en 1762, le même Pierre Vedeilhié avait déjà imprimé pour les Brivistes un office de saint Martin en latin, suivi d'un *Abrégé de la vie de S. Martin, martyr, patron de la ville de Brive*¹³¹. Paris et province peuvent aussi s'allier pour constituer des réseaux d'imprimeurs-libraires qui vendent ensemble leurs propres livres, qu'ils coéditent parfois : Pierre Chirac est ainsi associé avec Périsset le jeune, libraire "en face du marché neuf près N. Dame" à Paris, et avec Cozanéa, libraire à Montauban, dans les années 1780¹³².

2. 3. Dans la boutique du libraire

¹²⁵ Giles Barber, "The Cramers of Geneva and their trade in Europe between 1755 and 1766", *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, XXX, 1964, p. 402.

¹²⁶ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 167-168, 173, 180, 184.

¹²⁷ Cf. Louis Lacaze, *Les imprimeurs et libraires en Béarn (1552-1883)*, Pau, 1884, p. 167-171.

¹²⁸ Cf. M. A. de La Bouralière, *op. cit.*, p. 73-78, 86-89, 312-313.

¹²⁹ Cf. Émile Pasquier, *Imprimeurs et libraires de l'Anjou*, Angers, 1932, p. 232, 120.

¹³⁰ Cf. H. Clouzot, *op. cit.*, p. 97-105, 106.

¹³¹ A. Ancourt, *Deux familles d'imprimeurs-libraires villefranchois : Grandsaigne et Vedeilhié, Villefranche-de-Rouergue*, Mémoires de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue, 1966, n°9, p. 110, 116, 196 ; P. Ducourtieux, "Les imprimeurs de Brive", *op. cit.*, p. 493.

¹³² Une liste d'une trentaine d'ouvrages vendus par ces trois libraires figure dans l'ouvrage *Le vrai pénitent de nos jours ou pratiques de la vertu*, 3 vol. in-12, nouvelle éd., 1785 (arch. dép. Corrèze, Bibliothèque, non classé).

Il reste à examiner les résultats de cette circulation complexe, en essayant de la saisir là même où les ouvrages transitent quelques temps, avant de rejoindre les étagères des bibliothèques, dans la boutique du libraire. Le Limousin ne possède pas de riches séries documentaires, comme celles des libraires parisiens ou lyonnais¹³³. Deux documents permettent toutefois d'apporter quelques réponses : l'un, connu de longue date, est l'inventaire des biens de Jean Barbou dressé en 1751 et publié, d'après des archives privées, par P. Ducourtieux¹³⁴ ; l'autre, retrouvé récemment parmi les documents recueillis par Gustave Clément-Simon, est le "catalogue des livres qui se vendent chez Pierre Chirac", imprimé en 1768¹³⁵ ; la description très précise de la même librairie dans l'enquête de 1701 permet d'esquisser une évolution.

L'inventaire Barbou est sans surprise : c'est le stock non d'un simple libraire, mais d'un imprimeur-éditeur, pour employer une terminologie d'aujourd'hui. Au total, 162 titres environ, près de 310 000 exemplaires, et environ 80 000 feuilles classiques pour les collèges. L'essentiel sort directement des ateliers Barbou, à l'exception de 5 635 ouvrages d'assortiment (1,8 %). Mais le document ne donne pas simplement une image cumulative de plusieurs décennies d'édition -le plus ancien ouvrage remontant aux années 1660-, il permet de distinguer, dans le catalogue Barbou, les impressions occasionnelles, ou commandées, de celles qui constituent le fond du libraire-imprimeur. Un comptage des titres révèle en effet que Barbou asseoit certes son activité sur le livre religieux (53 titres, 33%), mais plus encore sur le livre scolaire (102 titres, 63%), avec une spécialité, les classiques latins. Avec 76 titres (47%) et 18 auteurs, ils constituent le noyau du fond Barbou, dominés par l'œuvre de Cicéron qui, à lui seul, réunit 33 titres, et 44 216 exemplaires ; ce sont eux que les Barbou ne cessent de réimprimer, au gré des demandes : les œuvres de César sont ainsi réimprimées en 1710, 1730, 1732, 1738, ... Dans cet océan de dévotion et d'humanités, deux ouvrages, fort discrètement, se distinguent : les *Fables* de La Fontaine, et la *Henriade* de Voltaire.

Le catalogue de Chirac est celui d'un libraire. Il présente, par ordre alphabétique des titres, 273 ouvrages -dont il précise simplement l'auteur et le format-, suivi de 6 livres de piété du P. Jean-Baptiste-Élie Avrillon, "religieux minime" -dont les ouvrages ont été édités, à Paris puis dans diverses villes, à partir de 1707-, de 28 ouvrages de "droit et pratique", et de 10 "livres nouveaux en brochure". Au total, 317 ouvrages, fond très modeste¹³⁶, et sans surprise : malgré la date tardive, religion et théologie dominent fortement (115 titres, 36%), suivies des belles-lettres, alourdis par les ouvrages

¹³³ R. Chartier, "Livre et espace", *op. cit.*, p. 100-103.

¹³⁴ P. Ducourtieux, *Les Barbou*, *op. cit.*, p. 208-211.

¹³⁵ Arch. dép. Corrèze, 6 F 31.

¹³⁶ Les catalogues des libraires lyonnais ou bordelais comptent plusieurs milliers de titres : L. Desgraves, "Bordeaux au XVIII^e siècle" in Claude Jolly (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris, 1988, p. 480.

scolaires et les dictionnaires (93 titres, 29%), loin devant le droit (41 titres, 13%), l'histoire (39 titres, 12%) et les sciences et arts (29 titres, 9%). Les petits formats constituent l'essentiel du catalogue (221 in-12°, soit 70% ; 20 in-18° et en dessous soit 6%), contre 8 in-folio, tous de droit, 29 in-4° et 37 in-8° : la clientèle vit dans une discrète aisance, non dans l'opulence. Si, une nouvelle fois, le Limousin préfère la tradition, il n'en ignore pas totalement les nouveautés : les classiques du siècle des Lumières sont en vente chez Chirac avec, au premier rang, Voltaire -l'historien (4 titres), le dramaturge (un *Théâtre* en 5 volumes) et le poète épique (*La Henriade*), mais pas le "philosophe"-, Montesquieu (*L'Esprit des Lois*, et des *Œuvres complètes* en 6 volumes), mais aussi Fontenelle, l'abbé Prévôt, le Marmontel des *Contes moraux* -un limousin ! ... Quelques ouvrages d'agronomie et de médecine marquent discrètement les progrès de la vulgarisation scientifique, alors que la réflexion sur la société apparaît avec le récent *Ami des Hommes* (1756-1758) du marquis de Mirabeau, et celle sur le devenir de la nature avec les 20 volumes de l'*Histoire naturelle* de Buffon ; même à Tulle, quelques récits de voyages ou descriptions de pays étrangers ouvrent le futur lecteur sur le monde : notons ainsi les *Événements historiques, et intéressans, relatifs aux Provinces de Bengale et à l'empire de l'Indostan*, 2 volumes parus en 1768, une *Histoire de Kamtschka, des isles Kuriliski et des contrées voisines publiée à Petersbourg, en langue russe par ordre de Sa Majesté Impériale*, d'Étienne Kracheninnikov¹³⁷, une *Histoire de la Chine*, les *Nouveaux voyage aux Indes occidentales*, de M. Le Bossu, paru en 1768. Parmi les auteurs plus secondaires, le catalogue mentionne à trois reprises un des "best-sellers" du temps, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, le douzième pour les meilleures ventes de livres clandestins des années 1770-1790 selon les archives de la Société typographique de Neuchâtel ; ce producteur de "littérature philosophique" -entendez séditieuse- figure au catalogue Chirac avec la *Critique du siècle [ou lettres sur divers sujets...]*, La Haye, P. Paupie, 1755, 2 vol.], les *Mémoires secrets de la République des lettres* en 7 volumes [Amsterdam, J. Desbordes - La Haye, J. Neaulme, 1737-1753] et ses propres *Mémoires* [Londres, aux dépens de la Compagnie, 1755]¹³⁸, tous livres publiés hors du royaume, aux marges de la légalité. Toutefois, à pousser trop avant une telle micro-analyse, à valoriser quelques ouvrages plus novateurs, le trait essentiel du fond Chirac finirait par

¹³⁷ La traduction française de cet ouvrage est publiée en 1767 par B. Duplain, à Lyon, 2 vol. in-12° ; l'identification de cet ouvrage montre qu'une étude exhaustive et systématique du catalogue de P. Chirac livrerait sans doute quelques indications importantes, comme l'origine géographique des éditions en vente. *L'Histoire de Kamtschka* révèle que les liens entre Lyon et le Limousin ne sont pas totalement interrompus. Je n'ai pu, pour l'instant, identifier les autres ouvrages.

¹³⁸ R. Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, 1991, p. 169. Les identifications entre crochets ont été faites à partir du catalogue de la Bibliothèque nationale ; elles ne sont que probables, étant donné qu'il s'agit de livres portant pour la plupart de fausses dates.

disparaître : le poids écrasant de la littérature de piété. Et il ne s'agit pas d'une façade : le commerce de la librairie Chirac, précise l'enquête de 1764, consiste "en livres d'histoire que le libraire tire de Paris et des autres villes du royaume, et en d'autres livres à l'usage du diocèse, du collège et des habitants" ; et l'enquêteur ajoute : "Je ne sache pas qu'il se débite de livres prohibés."¹³⁹ C'est d'ailleurs à partir de cette littérature de dévotion que P. Chirac, dans les années 1780, relance, comme nous l'avons vu, son activité, en s'associant avec un libraire de Paris et un autre de Montauban.

Deux grands traits émergent de l'examen de ces deux librairies. Tout d'abord, il y a, très globalement, une forte ressemblance entre les livres produits en Limousin et les livres proposés à la vente : la tradition domine, la nouveauté, quoique indéniablement présente, reste en marge. La seconde caractéristique concerne sans doute, plus largement, nombre de villes de provinces ; elle apparaît nettement en comparant le catalogue Chirac avec la description, certes moins précise, de la boutique de son grand-père Jean-Léonard en 1701 et de ses "six grands rangs de livres rangés sur des longues tablettes qui vont d'un bout de boutique à l'autre"¹⁴⁰ ; plusieurs milliers d'ouvrages de toutes sortes y sont disponibles, dont la très grande majorité -probablement 4 à 5 000- sont sortis des presses de Chirac, contre un millier imprimés ailleurs. Le grand-père Chirac est d'abord imprimeur, puis libraire. Deux générations plus tard, les réalités professionnelles se sont inversées : le catalogue de Pierre Chirac mentionne bien, sans les distinguer explicitement, quelques ouvrages sortis des presses tulloises, dont peut-être certains classiques latins imprimés par son grand-père, mais ils ne constituent qu'une très faible part des livres proposés. Les Chirac sont désormais avant tout des libraires.

Lorsque les libraires de Limoges rédigent, en 1789, leur cahier de doléances, c'est bien le commerce du livre qui apparaît au centre de leurs préoccupations ; certes, deux articles sur huit sont consacrés aux problèmes des droits sur le papier, mais deux autres sont consacrés, l'un au principe général de la liberté du commerce, l'autre au commerce du livre. Limoges devrait donc retrouver une chambre syndicale des libraires transférée à Poitiers car la librairie et l'imprimerie "florissent dans la capitale du Limousin qui, par son heureuse situation presque au centre du royaume, est l'entrepôt des provinces méridionales et des marchandises qui nous viennent de Genève, Avignon, etc."¹⁴¹. Au cœur d'un espace économique à la fois régional et international, les libraires limougeaux revendiquent une position commerciale prééminente dans la France du

¹³⁹ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 185, f°183vo.

¹⁴⁰ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°390 ro-vo.

¹⁴¹ "Doléances de la communauté des imprimeurs-libraires de la ville de Limoges" (signées Barbou), in *Archives historiques de la Marche et du Limousin. Nouveaux documents historiques*, Alfred Leroux et René Fage (éd.), Limoges, 1887, p. 75-77.

centre, position que la place de Limoges avait tenue au moins jusqu'au XVI^e siècle mais qu'elle a peut-être perdu dans les deux siècles qui ont précédé la Révolution¹⁴².

3. CONSOMMATION

Les indicateurs qui permettent d'entrevoir la production, la diffusion, la consommation du livre dans les provinces du royaume ne sont pas nombreux. Tous convergent cependant pour donner une image cohérente du Limousin : une province où la pénétration du livre reste faible au siècle des Lumières. Les réimpressions autorisées dans les années 1778-1789 y sont peu nombreuses : 21 titres sur 1487 permissions accordées (1,4%), 34 200 exemplaires, sur 2 158 400 (1,6%) (cf. tableau 4). L'édition neuchâteloise in-4° de l'*Encyclopédie* (1778-1779) a recueilli 7257 souscriptions à travers le royaume : seules 26 séries ont été souscrites en Limousin, soit 0,3% de l'ensemble¹⁴³. Sur les 564 exemplaires du *Mercur de France* déposés chez des libraires dans les années 1760, un seul est en Limousin, chez Barbou, à Limoges¹⁴⁴. Les autres indicateurs, réunis et présentés par D. Roche, comme la présence d'une société littéraire ou d'un cabinet de lecture -le Limousin étant une des seules provinces françaises dépourvues d'académie-, ou les abonnements aux revues, renforcent le diagnostic : le Limousin est l'une des régions du royaume où le commerce du livre est le plus faible -avec la Bretagne-, où la vie culturelle reste limitée et de niveau modeste.

S'il est certain que les Limousins du siècle des Lumières acquièrent peu d'ouvrages imprimés, l'examen plus large de la consommation d'imprimés nécessite une distinction : les consommations institutionnelles locales, qui n'apparaissent pas dans ces données concernant le livre, dépendent en grande partie de pratiques extérieures à la province, en réponse aux exigences administratives croissantes de l'État ; les consommations individuelles, au contraire, restent fortement enracinées dans les données socio-culturelles limousines.

3. 1. La consommation institutionnelle

Les imprimeurs des XVII^e et XVIII^e siècle ne se trouvent pas en situation de véritable concurrence : un de leurs principaux débouchés, les marchés publics, ce que les historiens du livres sont convenus d'appeler, de façon trop restrictive, les "travaux de

¹⁴² Cf. Michel Cassan et Marcel Delafosse, "Les horizons marchand de Limoges aux XVI^e-XVII^e siècle : premières approches", *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, CXX, 1992, p. 53-68.

¹⁴³ R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, op. cit., p. 212, 413-417.

¹⁴⁴ *Mercur de France*, déc. 1764, supplément, p. 48. Pour la géographie des dépôts, D. Roche, *Le siècle des Lumières*, op. cit., t. 2, p. 486.

ville", ne s'obtiennent pas à l'issue d'une adjudication mais sont soumis au régime du privilège - traduisez : du monopole-, qui se transmet de générations en générations.

A Tulle, dès le premier livre qu'il publie en 1639, Jean Dalvy se présente comme "Imprimeur de Monseigneur l'Evêque" ; le privilège est officiellement confirmé par Jules Mascaron en 1672, qui lui accorde "pouvoir d'imprimer, vendre, débiter toutes indulgences, placards, reglements et livres d'église qui s'imprimeront sous notre autorité"¹⁴⁵. Dans les années 1660, Viallannes devient l'imprimeur attitré des Récollets, puis le principal imprimeur du collège des Jésuites dans les années 1670¹⁴⁶. A la disparition de cet atelier, ce dernier privilège est récupéré par Jean-Léonard Chirac, qui est aussi l'imprimeur de la ville¹⁴⁷. Le dernier des Dalvy, Jean-Léonard, veut montrer son importance en 1750 dans le procès qui l'oppose à Pierre Chirac en rappelant qu'il imprime tous les textes ecclésiastiques du diocèse -privilège que la famille détient depuis désormais plus d'un siècle-, mais aussi tous les imprimés de la recette de finances, de l'intendance, de la subdélégation et de la maison de ville, alors que Chirac ne peut se présenter que comme "imprimeur du roi, de la ville et du collège"¹⁴⁸. Lorsque Pierre Chirac est devenu "seul imprimeur du Roi dans tout le Bas-Limousin", il réalise alors seul tous les travaux d'imprimerie, "des livres à l'usage du diocèse et du collège, comme ordo, mandements, thèses et livres classiques, livres-journaux, sommiers, quittances, etc. à l'usage des bureaux des deux recettes des tailles [Tulle et Brive], livres de piété"¹⁴⁹.

Voilà avec plus ou moins d'exactitude la demande institutionnelle d'une petite ville administrative -siège d'un évêché, d'un présidial, d'une sénéchaussée, d'une subdélégation, d'une recette de finances- au milieu du XVIII^e siècle, demande qui ne se limite plus aux textes et proclamations publiques mais qui inclut les formulaires, les bordereaux, les registres dont les administrations font un usage croissant. L'évêque de Limoges fait ainsi imprimer aux Barbou des affiches pour ses fermes, droits et revenus, des lettres d'ordres et des dispenses de bans de mariage ; la chambre ecclésiastique du diocèse, elle, commande "mandemens, avis, ordonnances, permissions publiques et autres actes généralement quelconques concernant le temporel ou spirituel des diocésains et de ceux qui les dirigent, pour l'ordre, discipline ou police

¹⁴⁵ P. Ducourtieux, "Les imprimeurs de Tulle à l'exposition du livre limousin", *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, XVII, 1895, p. 399 ; Antoine Reyneau, "Ordonnance de Mascaron portant nomination de Jean Dalvy comme libraire et imprimeur de l'évêché de Tulle", *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, XII, 1890, p. 544.

¹⁴⁶ P. Ducourtieux, "Les imprimeurs de Tulle", *op. cit.*, p. 401.

¹⁴⁷ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, f°394-395.

¹⁴⁸ Arch. dép. Corrèze, 6 F 31, enquête du lieutenant général de police, août 1750.

¹⁴⁹ Bibl. Nat., Ms. fr. 22 185, f°184ro.

ecclésiastiques"¹⁵⁰. Toutes les institutions n'ont pas cependant des besoins semblables. A Limoges, l'Intendance est certainement le plus gros client¹⁵¹: dans les années 1720-1730, les Barbou reçoivent annuellement 2 500 livres de l'Intendance, contre 700 livres des Fermes et 600 de l'évêché et du clergé. Les collèges constituent également des clients réguliers : tous les ans, il est de coutume de présenter le programme des exercices de fin d'année, une liste des prix et des accessit, soit, pour le collège de Tulle à la veille de la Révolution, une facture annuelle qui dépasse les 500 livres¹⁵². A l'opposé, d'autres institutions ne sont que des clients épisodiques, au premier rang desquelles viennent les villes, qui n'ont que très rarement besoin de diffuser textes et proclamations à un nombre élevé d'exemplaires. Dans la comptabilité de la ville de Tulle pour les années 1770-1789, les commandes d'imprimés sont ainsi presque inexistantes : 400 exemplaires d'un *Avis au public* pour faire connaître le renvoi de la foire de la Saint-Clair au 3 et 4 juin en 1771 (mandement de 8 livres à Chirac), 100 exemplaires d'un avis analogue en 1774 (mandement de 6 livres), telles sont les seules commandes d'une ville dont les dépenses annuelles varient entre 3 000 et 6 000 livres¹⁵³. Le cas de Tulle représenterait-il un seuil minimal ? A Guéret, les dépenses d'imprimerie sont également rares, mais leur montant est plus élevé : en 1756, la ville verse 75 livres à Chapoulaud, de Limoges, pour frais d'impression ; en 1785, elle paie 95 livres 5 sols à Dareau, de Moulins, pour impressions et fournitures -les deux n'étant pas séparés-, 107 livres 13 sols l'année suivante¹⁵⁴. De toutes façons, ces commandes urbaines sont loin d'atteindre le montant des factures de l'Intendance. A titre anecdotique, et pour poursuivre un tour d'horizon nécessairement incomplet, le séminaire du diocèse de Tulle, en quatorze exercices comptables, ne recourt à l'imprimeur qu'une seule fois, pour faire réaliser en novembre 1789 des affiches pour l'affermage de ses domaines¹⁵⁵.

Le contrôle, et l'accumulation de tels monopoles sont ainsi l'une des bases les plus sûres de la réussite économique. A Limoges, l'imprimerie Barbou est à son apogée lorsque, en plus des impressions pour le clergé et le collège, elle exécute l'essentiel des

¹⁵⁰ P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 207, déclaration du 21 mai 1729.

¹⁵¹ Sur l'importance et la fréquence des circulaires imprimées par les intendants, cf. Jacques Decanter, "Circulaires de Turgot aux commissaires des tailles, 10 juin et 4 août 1762", *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, XCIX, 1972, p. 191-245, et "Circulaires inédites de Turgot, 1761-1768", *id.*, CV, 1979, p. 122-142.

¹⁵² Arch. mun. Tulle, GG 88 et 89 (arch. dép. Corrèze, 1 E Dep 272/29 et 30), factures de Chirac pour 1788 et 1789.s

¹⁵³ Arch. mun. Tulle, CC 3-5 (arch. dép. Corrèze, 1 E Dep 272/10-12) ; les années 1775-76 et 1776-77 manquent.

¹⁵⁴ François Villard, "Notes sur Guéret au XVIII^e siècle", *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, X, 1897, p. 284-285.

¹⁵⁵ Arch. dép. Corrèze, G 41A ; la facture de Chirac s'élève à 9 livres.

commandes administratives, pour l'intendance, la direction des fermes, la trésorerie des troupes, le greffe des francs fiefs, les recettes des tailles, la direction du dixième, le bureau des tabacs, le bureau de la guerre et des milices. Au lieu de répartir le travail entre plusieurs imprimeurs détenteurs chacun de quelques privilèges, le régime des "privilèges" a, à Limoges, favorisé -ou simplement reconnu- la domination d'un imprimeur -déjà le plus puissant- sur les autres. Mais cette domination n'est jamais acquise une fois pour toute : comme nous l'avons vu, Dalesme réussit, dans les années 1740, à enlever le privilège d'imprimeur de l'évêché aux Barbou et, ainsi, à se hisser au second rang des imprimeurs limougeaux.

A la différence de la conjoncture du livre, avec ses incertitudes et ses crises, l'évolution de la demande institutionnelle semble favorable aux imprimeurs. Les quelques données chiffrées disponibles dessinent en effet une demande en croissance. Certes le dossier, très discontinu, est mince, en provenance non des institutions elle-mêmes, mais de la seule imprimerie dont les archives existaient encore à la fin du siècle dernier, les Barbou. Il est aussi difficile à interpréter car seules données publiées par P. Ducourtieux sont actuellement accessibles; or les comptes annuels d'une institution ne correspondent pas toujours aux seuls travaux d'impression. Ainsi, en 1736, le compte de l'Intendance s'élève à 3 222 livres, réparties entre 1 540 livres d'impressions véritables, 647 livres de fournitures et 1 034 livres pour la guerre. Les chiffres disponibles constituent alors le chiffre d'affaires induit par une institution, non les seuls travaux d'imprimerie pour cette institution.

Tableau 5. Le compte de l'intendance auprès des Barbou (en livres tournois)¹⁵⁶

1722	1 450
1729	2 072
1731	1 891
1733	2 994
1736	3 222
1783	3 381
1788	5 336

Que représentent ces quelque 4 000 livres dans le chiffre d'affaires annuel de la maison ? En moyenne, dans les années 1728-1736, les Barbou de Limoges ont vendu pour 12 000 livres de marchandises au Barbou de Paris, élément de comparaison qui reste, à son tour, inévaluable¹⁵⁷.

Il ne faut pas toutefois en rester à cette seule approche comptable. Un "privilège" d'imprimeur n'apporte pas seulement des commandes, il ouvre l'accès à des marchés

¹⁵⁶ P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 175, 176, 178, 183, 194.

¹⁵⁷ P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 177-178, 174, 175.

captifs, comme celui des livres scolaires, ou des livres religieux diocésains, avec leur vaste panoplie -missel, bréviaire, pastoral, processional, rituel, graduel, livre d'heures, catéchisme-, leurs tirages élevés, leurs rééditions et mises à jour nombreuses. Voilà les secteurs de profit, et de conflits, non celui des simples "travaux de ville". Dans le contrat passé en juillet 1734 par Jean Barbou pour l'édition du *Bréviaire* du diocèse, il est précisé que les coûts d'impression, amortis dès la vente des 1 000 premiers exemplaires, s'élèvent à 7 000 livres ; la vente totale doit au minimum rapporter 21 000 livres, avec un profit brut de 14 000 livres -le prix de vente à l'unité, non relié, étant fixé par le contrat à 7 livres pour le clergé ; dans l'inventaire dressé en 1751, il ne reste plus, en stock, que 1 295 exemplaires, soit une vente de 1 705 exemplaires, un chiffre d'affaires de 11 935 livres, et un profit brut de 4 935 livres, alors que le compte des travaux courants pour le clergé de 1721 à 1736 s'élève à 8 945 livres¹⁵⁸. Or, dans les années 1730, Barbou a publié le pastoral du diocèse (1731), un autre bréviaire limousin en latin (1733), un graduel, un missel limousin et un recueil des messes pour les défunts (1738). Faute de comptabilité suivie, il reste toutefois impossible d'évaluer l'impact de tels éléments sur la marche, voire la dynamique des affaires.

3. 2. Les consommations individuelles

Si les consommations institutionnelles concernent au premier chef le travail d'imprimerie, les consommations individuelles intéressent principalement la librairie, même si certaines institutions comme les institutions éducatives ou les monastères sont aussi des acheteurs de livres. Cette ultime étape de notre parcours est aussi une zone d'ombres dans notre connaissance actuelle du Limousin d'Ancien Régime.

En l'absence de livres de raison ou de compte, les inventaires après décès, nobles, bourgeois, ecclésiastiques, mais aussi populaires, sont devenus depuis deux à trois décennies la source classique pour analyser la "possession privée" du livre¹⁵⁹. Si leurs défauts et leurs biais sont désormais bien connus -ils privilégient l'ouvrage de valeur et ne cherchent pas la description exhaustive, ils masquent les livres prohibés, ils indiquent la possession, non l'usage, ils peuvent témoigner d'une accumulation familiale, non nécessairement d'acquisitions voulues et méditées, ...-, aucune autre source massive ne leur est substituable pour des investigations très poussées¹⁶⁰, qu'il s'agisse d'approches globales ou de micro-analyses, thématiques ou individuelles. Il n'est pas question ici de reprendre les résultats d'ensemble livrés par l'étude de

¹⁵⁸ P. Ducourtieux, *Les Barbou, op. cit.*, p. 213-214, 208, 177.

¹⁵⁹ Une synthèse des problèmes et des résultats in R. Chartier et D. Roche, "Les pratiques citadines de l'imprimé", in H.-J. Martin et R. Chartier, *op. cit.*, t. 2, p. 402-429 ; rééd. in R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 1987, p. 165-221.

¹⁶⁰ Cf., par exemple, les travaux en cours de Gilles Quincy, sur la constitution des bibliothèques de plusieurs médecins et hommes politiques corréziens, dans les années 1780-1840.

bibliothèques, déjà bien connus à l'échelle nationale, mais d'essayer de préciser, dans ce domaine, la spécificité limousine

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, sur quelque 150 inventaires après-décès établis à Limoges, seuls 26 -soit 16,6%- mentionnent des livres. La proportion est semblable à Guéret pour l'ensemble du siècle : les livres sont présents dans seulement 9 inventaires après décès sur 60 -soit 15% des cas¹⁶¹. Ce sont là les plus faibles pourcentages connus pour la France du XVIII^e siècle : ils s'élèvent, en effet, à 20,7% à Besançon pour la période 1680-1790, à 22,6% à Paris dans les années 1750-1759, à 35% à Lyon dans les années 1750-1780, aux environs de 35% dans les villes de l'Ouest¹⁶². Les données recueillies pour Limoges ne permettent guère de pousser plus loin l'analyse : si ce n'est de remarquer -et ce n'est pas une surprise- que les livres se trouvent dans tous les milieux sociaux, aussi bien chez les nobles, les ecclésiastiques, les bourgeois, les marchands, les médecins, les avocats que chez les artisans, les domestiques, voire un journalier jardinier de la paroisse Saint-Domnolet. Avec, bien sûr, des différences quant au nombre ou au contenu des livres : un modeste domestique détient une paire d'heures et une semaine Sainte, en-deça d'une véritable bibliothèque, alors qu'un ancien curé, Antoine Lombardie, possède 1 123 livres (dont seuls 57 sont décrits, hélas...) - la plus riche bibliothèque du sondage. La diffusion du livre vient ici buter sur un obstacle majeur : l'extraordinaire faiblesse de l'alphabétisation qui, avec de 10 à 20% de lisants-écrivains en Limousin à la veille de la Révolution, place la région aux derniers rangs du royaume.

Deux traits généraux ressortent de cet ensemble, limité, d'inventaires. D'une part, à Limoges -et sans doute à plus forte raison, en Limousin-, les bibliothèques sont de très petite dimension. Sur 26 "ensembles de livres" recensés, seuls 10 dépassent 12 volumes, dont seulement 5 dépassent 50 volumes : les bibliothèques sont encore plus rares que la simple possession de livres. D'autre part, ces bibliothèques modestes sont composées en très grande majorité de livres de piété ou d'ouvrages à usage professionnel, sans oublier les ouvrages scolaires conservés durant toute la vie¹⁶³.

Si les bibliothèques privées sont rares, elles n'en existent pas moins, mais dans un milieu si restreint qu'il faudrait une enquête longue et minutieuse pour le

¹⁶¹ Valérie Peyrou, *La vie quotidienne à Limoges et dans les environs d'après les inventaires après décès (1750-1789)*, mémoire de maîtrise, université de Limoges, 1991, dactyl., p. 265-270 ; Évelyne et Henri Hours, "Le livre à Guéret au XVIII^e siècle", *Études creusoises*, VIII, 1987, p. 130-134.

¹⁶² Paul-Marie Grineval, "Besançon au XVIII^e siècle", in C. Jolly (éd.), *op. cit.*, p. 470 ; Maurice Garden, *Lyon et les lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, 1972, p. 459 ; J. Quéniart, *Culture et sociétés urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle*, Paris, 1978, p. 163.

¹⁶³ Un des plus beaux exemples, à la fin du XVII^e siècle, est la bibliothèque de Nicolas, bourgeois et marchand de Limoges : Alfred Leroux, "Extraits du Mémorial de Jean Nicolas, marchand de Limoges, de Pierre et François Nicolas ses fils, de Champsac (1653-1735)", *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, XXXVIII, 1881, p. 375-379.

reconstruire. A la fin du XVII^e siècle, Pierre de Loménie de Faye, écuyer, lègue au couvent des Augustins de Limoges sa bibliothèque -soit 310 volumes- contre trois messes solennelles par an, à perpétuité ; le médecin tullois Pierre de Lagarde possède au même moment une honnête bibliothèque d'ouvrages de médecine, d'histoire, d'éloquence et de piété, 168 volumes au total ; au lendemain de la décennie révolutionnaire, à Brive, un chanoine de Saint-Martin, Jean-Étienne Sapientis, réclame à son retour d'émigration, en 1804, les quelque 150 volumes dont il a été spolié¹⁶⁴. A Limoges, M. Baillot, sieur du Queyroix, président-trésorier de France au bureau de Limoges, possède dans les années 1760-1770 deux bibliothèques, l'une à Limoges, et l'autre au château du Queyroix, qui contiennent des livres de "jurisprudence, d'histoire et de latin" ; Martial de Lépine, subdélégué de Limoges, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de Limoge depuis 1760 et collaborateur de Turgot, avait, selon Juge de Saint-Martin, "composé une bibliothèque de livres précieux pour leur extrême rareté". Leur attrait vient probablement de leur composition, non de leur ampleur, ce qui conforte l'impression précédente : à de très rares exceptions près, les bibliothèques limousines de l'Ancien Régime finissant ne dépassent pas quelques centaines d'ouvrages. Même les vieilles demeures aristocratiques, comme le château de Rochefort, propriété de Louis François Marie de Pérusse des Cars, futur député de la noblesse du Limousin aux états-généraux, ou le château de Rochechouart, avec son probable millier de livres classés dans les années 1770 par le vicomte François-Louis-Marie de Rochechouart-Pontville, n'abritent pas d'aussi riches bibliothèques que celles des parlementaires parisiens ou provinciaux¹⁶⁵. Peut-être parce que, dans cette haute noblesse, la résidence parisienne l'emporte désormais sur la résidence limousine : sur neuf inventaires des châteaux et demeures des Peyrusse des Cars, dans les années 1686-1771, un seul fait mention de livres, celui de la demeure parisienne de François de Pérusse, vicomte d'Escars, rue du Cherche-Midi, en juillet 1771, qui rapporte la prisée de 1 069 volumes par François Mérigot, libraire du quai Conti¹⁶⁶. Enfin, l'appartenance aux élites locales n'implique pas pour autant la possession d'une vaste bibliothèque : à Tulle, le chanoine Géraud Daugier n'a, à son domicile, qu'un Bréviaire, une Bible, une

¹⁶⁴ L. Bourdery et P. Ducourtieux, "La bibliothèque de Pierre de Loménie de Faye, écuyer (20 juin 1681)", *Le Bibliophile limousin*, XII, 1897, p. 49-62 ; arch. dép. Corrèze, E 770, inventaire du 11 juillet 1680, cité par R. Fage, *La vie à Tulle, op. cit.*, p. 270 ; Jean-François Pérol, "La bibliothèque d'un chanoine de Saint-Martin de Brive à la fin du XVIII^e siècle", *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, CIII, 1981, p. 167-173.

¹⁶⁵ A. Fray-Fournier, *Les ex-libris, op. cit.*, p. 29, 32, 35 ; Raymond Grandcoing et Marcel Laucournet, "Inventaire de la bibliothèque du comte des Cars, dressé au château de Rochefort en 1792", *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, CVI, 1979, p. 152-156. Pour une approche comparée, C. Jolly (éd.), *op. cit.*, p. 425-487.

¹⁶⁶ X. Barbier de Montault, "Inventaire des châteaux appartenant aux Peyrusse des Cars", *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, XLV, 1896, p. 417-450, XLVI, 1897, p. 395-415 ; les livres de Paris sont décrits aux p. 414-415 : seuls 23 titres d'ouvrages sont donnés.

Vie des Saints et une *Somme des péchés* ; l'ancien lieutenant général de police de la ville, Jean de Saint-Priest, homme cultivé qui dispose à son domicile d'un cabinet de travail, ne détient que 16 volumes, dont 6 petits ouvrages de dévotion¹⁶⁷.

En Limousin, la modestie des élites, le nombre limité de "talents" limite considérablement le marché des livres, et leur accumulation de générations en générations. Si on assimile, en partie, ce groupe aux abonnés au *Mercure de France* en 1764¹⁶⁸, il s'agit presque exclusivement d'officiers et d'administrateurs : à part un petit noble rural, Desmarais, au château du Chambon près de Morterolles dans la Marche, et un médecin, Fressiniat, maire de Limoges, tous sont des officiers royaux ou des administrateurs, un secrétaire du roi, Dorat, de Limoges, un directeur des recettes générales de finances, Liron fils, de Limoges -l'auteur déjà mentionné des quelques plaquettes ?-, un receveur des impositions de l'élection de Tulle, Jean Bouzonie, conseiller du roi, un commissaire des tailles et des milices, de Lespinasse, à Tulle¹⁶⁹, et le receveur général du tabac de Brive, Massac. Trois limougeaudois, deux tullois, un briviste : voilà bien un microcosme, qu'il faudrait à l'évidence élargir pour inventorier les élites culturelles de la province, mais qui renvoie bien à l'étroitesse limousine de l'urbain et à la faible diversification de ses élites. Au début des années 1760, il est peut-être encore trop tôt pour percevoir le rôle des avocats, qui animeront d'autres micro-sociétés, tel le petit groupe uzerchois qui, autour de Joseph Gauthier, de Pierre Besse-Chevalier ou de Guillaume Grivel, fondera en 1780 la loge de L'Heureuse Alliance¹⁷⁰. Quant aux ecclésiastiques, ils ont sans doute d'autres lectures...

La faible dimension des bibliothèques ne caractérise pas seulement les bibliothèques privées, mais aussi celle des institutions, comme les couvents. Lors des saisies révolutionnaires, aucune des bibliothèques monastiques recensées en Corrèze, à l'exception de celle des Récollets de Tulle, ne dépasse un millier d'ouvrages, en grande majorité juridiques, théologiques et religieux.

Tableau 6. Les bibliothèques monastiques en Corrèze en 1791-1792¹⁷¹

nombre d'ouvrages

¹⁶⁷ R. Fage, *La vie à Tulle*, op. cit., p. 272 (inventaire du 16 mars 1670), 259-260 (inventaire du 16 juin 1757).

¹⁶⁸ *Mercure de France*, décembre 1764, supplément ; une carte nationale des abonnés au *Mercure* figure dans D. Roche, *Le siècle des Lumières*, op. cit., t. 2, p. 509, carte 48.

¹⁶⁹ Il s'agit sans doute de Jean-François de Lespinasse, seigneur de Pebeyre, conseiller en l'élection, décédé en septembre 1781 : Jean-Baptiste Champeval, *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze*, Tulle, 1911, p. 274.

¹⁷⁰ Arch. dép. Corrèze, 6 F 181.

¹⁷¹ Arch. Nat., F¹⁷ 1170A ; un inventaire de la bibliothèque de la Chartreuse de Glandier, sans doute de l'an V, recense 861 titres, plus une centaine de vieux livres sur des étagères : Arch. dép. Corrèze, L 279.

Tulle	Récollets	2 944 (+ 849?)
Turenne	Capucins	env. 950
Glandiers	Chartreux	920
Brive	cisterciens de Bonnaigue	880
Tulle	Feuillants	850
Tulle	Carmes	849
Argentat	Récollets	639
Beaulieu	Bénédictins	603
Brive	Récollets	600
Bort	Minimes de St-François de Paule	466
Ussel	Récollets	380
Brive	Jacobins	300
Neuvic	Cordeliers	300
Saint-Angel	Mauristes	env. 300
Brive	Cordeliers	"de peu de valeur"
Donzenac	Cordeliers	rien
Meymac	Bénédictins	rien
Turenne	Capucins	rien
Vigeois	Bénédictins	rien

Les données, plus fragmentaires, réunies à la Révolution sur les anciens monastères creusois, décrivent une réalité analogue : la bibliothèque des Génovéfains d'Évaux, avec ses 2696 titres recensés en l'an III, est l'exception, au milieu de bibliothèques de quelques centaines de livres, comme celle de Récollets d'Aubusson (397 titres, 730 volumes) ou des Bernardins de Bonlieu, dans le district d'Aubusson (90 titres, 131 volumes)¹⁷². Ces bibliothèques monastiques limousines font piètre figure face à de nombreux monastères dont les bibliothèques se dénombrent généralement en milliers, et non en centaines d'ouvrages¹⁷³ Il s'agit donc bien d'un phénomène général : le Limousin est pays de livre rare. La production y est faible, plus encore la consommation. Et la circulation de l'imprimé n'est même pas facilitée par l'existence de bibliothèques publiques. Certes, dans les milieux ecclésiastiques, les bibliothèques conventuelles peuvent jouer ce rôle, telle celle des Carmes déchaux de Limoges qui, "nouvellement bâtie", est, selon l'official Gilles Leduc, "la plus belle et la mieux fournie de la province"¹⁷⁴. Mais les formes d'organisations collectives, qui se développent fortement en France à partir des années 1770, ne semblent guère rencontrer d'adhésion en Limousin. A trois reprises, entre 1775 et la Révolution, l'ouverture d'un cabinet de lecture est annoncée à Limoges, en 1775, par le sieur Chambon le créateur de la *Feuille hebdomadaire*-, en 1784, par le sieur Laviolette, en juillet 1788, par le sieur Desreine,

¹⁷² Arch. Nat., F¹⁷ 1074, relevés de catalogues de bibliothèques faits à la suite des confiscations révolutionnaires; pour la Creuse, le document est postérieur à messidor an III.

¹⁷³ Cf. quelques données chiffrées pour des monastères mauristes et vannites eu moment de la Révolution in C. Jolly (éd.), *op. cit.*, p. 39.

¹⁷⁴ Cité par A. Fray-Fournier, *Les ex-libris*, *op. cit.*, p. VIII.

sans jamais avoir de véritable suite¹⁷⁵. Sans doute parce que la demande est faible. Mais aussi parce qu'un milieu extrêmement étroit de lecteurs assidus, qui ne sont pas à la recherche de nouveautés à tout prix, est satisfait par des pratiques plus informelles, comme l'emprunt à des bibliothèques privées, ce que dévoile la *Feuille hebdomadaire* : M. Vidaud de Gondat, assesseur civil et criminel et premier conseiller du présidial de Limoges, "se faisait un plaisir de prêter ses livres", ce qui oblige son héritier à solliciter leur retour, tout comme celui de Jean Pouyat, curé de Nieul et principal du collège de Limoges de l'expulsion des Jésuites à 1782, pour pouvoir faire établir l'inventaire des biens après décès¹⁷⁶.

Bibliothèques étriquées, composées pour l'essentiel de livres de piété ? Dans ce paysage traditionnel, voire archaïque, encore faut-il repérer quelques "îles" touchées par l'esprit du siècle. Le plus bel exemple connu à ce jour est la bibliothèque de Louis François Marie de Pérusse des Cars : elle comporte environ 730 volumes, pour un total de 124 titres différents ; inutile d'y chercher des ouvrages religieux (2 titres, soit 4 volumes), ou juridiques (totalement absents). La bibliothèque est fortement liée à son siècle : composée en très grande majorité d'ouvrages publiés depuis 1760, elle fait une part importante aux classiques latins et aux auteurs du Grand Siècle ; "philosophes" et écrivains des Lumières sont présents, de Voltaire et Rousseau à Buffon, Regnard ou Crébillon ; le futur député aux états généraux lit aussi les écrits politiques de la décennie pré-révolutionnaire, comme les textes de Necker ou de Calonne¹⁷⁷. Autres "îles" : les lecteurs que les libraires limousins ont convaincu de souscrire à l'édition neuchâteloise de l'*Encyclopédie* de Neuchâtel, soit au moins 3 à Limoges, 4 à Tulle et 19 Guéret¹⁷⁸. Un révélateur de personnes "éclairées", attentives aux œuvres "philosophiques" du temps, au débat d'idées ? Les lecteurs ne sont pas aussi simples, mais l'exercice, quoique fort académique, mérite d'être tenté. Je ne prendrai ici qu'un seul exemple, que j'ai pu, avec un peu de patience, et de chance, reconstituer. En 1778-1779, le libraire tullois Pierre Chirac fait l'acquisition de 4 séries de l'*Encyclopédie* auprès de la Société typographique de Neuchâtel : il en vend une à un M. Pauphile -sans doute Martial, l'entrepreneur de la manufacture royale d'armes¹⁷⁹ -, une autre à M. Lacombe, bourgeois -sans doute Jean-Baptiste Lacombe du Roussel, échevin, juge consulaire, futur député en 1787 à l'assemblée provinciale du Limousin et, en mars 1789, à l'assemblée générale du Tiers État du Bas-Limousin à Tulle ; à la fin des années 1780, Chirac a placé au moins

¹⁷⁵ Louis Pérouas et Paul d'Hollander, *La Révolution française, une rupture dans le christianisme ? Le cas du Limousin (1775-1822)*, Treignac, 1988, p.72-73.

¹⁷⁶ *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, 1777, 5 mars et 1782, 2 févr.

¹⁷⁷ R. Grandcoing et M. Laucournet, *op. cit.*, p. 152-156

¹⁷⁸ R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, *op. cit.*, p. 414-416.

¹⁷⁹ Yves Cayre, *Histoire de la manufacture d'armes de Tulle de 1690 à 1970*, Tulle, 1970, p. 47.

deux autres souscriptions -s'agit-il des deux autres exemplaires neuchatellois, ou de la nouvelle *Encyclopédie méthodique* ? -, l'une auprès du collège des Théatins, qui règlent le prix de la 32e livraison en septembre 1789, l'autre auprès de l'abbé Brival -sans doute Jean-Joseph Brival, futur évêque constitutionnel de la Corrèze¹⁸⁰. Cela ne suffit certes pas pour circonscrire un milieu attentif aux courants novateurs ; cela met simplement en garde contre une vision trop monolithique des élites limousines à la veille de la Révolution.

Le XVIIIe siècle a été porteur de profonds changements pour l'imprimerie et la librairie limousine. L'imprimerie, plus concentrée, sans doute plus productive et plus solide, connaît, après une phase de récession au milieu du siècle, un véritable essor dans les années 1770-1780 ; la demande locale des impressions à usage public et administratif semble en augmentation. Le commerce du livre, certes toujours réduit, est mieux intégré dans un marché national, voire international, et introduit les nouveautés du siècle, à dose toutefois homéopathique. Face à l'étroitesse du marché limousin, liée à la faiblesse de l'alphabétisation et de l'urbanisation, les imprimeurs-libraires limougeauds ont maintenu leurs activités d'exportation : si le livre scolaire est désormais en voie de disparition, le livre populaire se maintient, et certains tentent de développer le livre de piété.

Le monde de l'imprimé semble ainsi sous l'emprise de la tradition. Il garde toutefois une forte capacité d'adaptation : la mobilité, l'ouverture sur l'extérieur appartiennent à sa culture ; la recherche de nouveaux marchés ou de meilleurs profits n'a jamais été abandonnée. C'est cette plasticité qui va permettre aux imprimeurs limousins de faire face à la croissance brutale de la demande institutionnelle dès les premiers mois de la Révolution. En apparence, il s'agit presque d'inverser l'évolution du siècle passé : le nombre d'ateliers retrouve son niveau des années 1700, la concentration doit céder le pas pour permettre un relatif essaimage. En réalité, la continuité s'affirme, permettant une activité accrue sans modification des structures : l'appareil productif limougeaud reste globalement stable, preuve *a posteriori* de sa sous-utilisation précédente, l'innovation vient une nouvelle fois de l'extérieur, d'un État en train d'instaurer de nouvelles relations entre le pouvoir et les citoyens, entre la capitale et le territoire.

¹⁸⁰ Arch. dép. Corrèze, 6 F 31 ; arch. mun. Tulle, GG 89 (arch. dép. Corrèze, 1 E dep 272/30), lettre de Chirac au préfet du collège, 19 sept. 1789.

ANNEXES

1. Les ouvrages imprimés en Limousin au XVIII^e siècle.
Supplément au
Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIII^e siècle,
de L. Desgraves *

Abréviations :

Clément-Simon = *Clément-Simon (Gustave), "La bibliothèque bleue de Limoges", Le Bibliophile limousin, XIX, 1904, p. 139-150.*

Ducourtieux, "Almanachs" = *Ducourtieux (Paul), "Les almanachs populaires et les livres de colportage de Limoges", Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire, 1921, p. 1-15, 62-73, 134-145.*

Ducourtieux, "Brive" = *Ducourtieux (Paul), "Les imprimeurs de Brive à l'exposition du livre limousin", Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, XVII, 1895, p. 489-509.*

Ducourtieux, Livre Limousin = *Ducourtieux (Paul), 1495-1895. Le quatrième centenaire du livre à Limoges. L'exposition du livre limousin. Catalogue, Limoges, 1895, 92 p.*

Fray-Fournier = *Fray-Fournier (A.), "L'imprimerie et les imprimeurs à Limoges au XVIII^e siècle", Le Bibliophile limousin, XIII, 1898, p. 1-9.*

Lemaître = *François Dalesme, Jean-Pierre Huault et les Heures à l'usage du diocèse de Limoges de 1788, Jean-Loup Lemaître (ed.), Ussel, 1992, 112 p. (le n° renvoie au catalogue)*

BRIVE

1730

Pescher (P. Pierre), doctrinaire, curé de l'hôpital général de Brive, Florus sanctus seu epitome historiae sacrae.- Brive, sans nom d'imprimeur, 1730.

Ducourtieux, "Brive", p. 492

1775

Observations sur la prononciation des mots français, sur l'orthographe et les principes de la langue française.- Brive, Jean-Pierre Faye, 1775.- In-8°, 130 p.

Ducourtieux, "Brive", p. 493

1780 env.

Cosnac (M. de), Relation de la cérémonie relative à la prise de possession de la cure de Brive.- Brive, Jean-Aimé Lacroix, [1780 env.]- In-8°, 15 p.

Ducourtieux, "Brive", p. 493

* Ce supplément a été établi en collaboration par Jean Boutier et Michel Cassan.

LIMOGES

1723

Instructions, prières et cantiques spirituels à l'usage des missions.- *Limoges, J. Farne, [1723].- In-12°, 60 p.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 71

1726

La méchanceté des filles, où se voit leurs ruses et finesses pour parvenir à leurs desseins... - *A Limoges, chez Jacques Farne, imprimeur et libraire, rue Ferrerie, [1726].- In-16°, 24 p.*

Fray-Fournier, p. 7 ; Clément Simon, p. 147

1747

Le véritable almanach des dieux... pour 1748.- Limoges, Martial Sardine.

Clément-Simon, p. 150

1748

La vie de Notre sauveur et rédempteur Jésus-Christ. Ensemble celle de la Glorieuse Vierge Marie et la Destruction de Jérusalem. Nouvelle édition.- *Limoges, Jean-Baptiste Dalesme, 1748.- In-8°, 32 p.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 70 ; réédition de Desgraves n°136

1757

Prières pour honorer les reliques des Saints durant le tems de l'ostension.- *Limoges, Martial Sardine, 1757.- In-8°, 96 p.*

Musée des Arts et Traditions populaires, 1°R 123 ; autre éd. : P. et H. Barbou, s. d., Desgraves, n°392

1762

Clarissimis et illustrissimis viris civibus selectissimis, spiritualibus pauperum patribus, in generali sancti Alexii Xenodochio sapientissimis bonorum administris atque dispensatoribus. Se suasque theses ex universa philosophia D. D. D. philosophi Collegii Lemovicensis fratrum predicatorum [*thèse soutenue le 29 juin 1762*].- *Lemovicis, Ex typographia Petri Chapoulaud, collegii typographi, 1762.- Placard, 50 x 80 cm.*

Ducourtieux, Livre limousin, p. 89, n° 10

1764

Catéchisme ou Instruction de la Doctrine chrétienne... - *Limoges, Jean-Baptiste Dalesme, 1764.- In-18°, X-206 p.*

Lemaitre, n°12

1769

Règlement de vie pour vivre et mourir saintement contenant des règles et avis pour se sanctifier.- *Limoges, Jean-Baptiste Farne, imprimeur-libraire, rue Ferrerie, 1769.- In-12°, 334 p.*

Arch. dép. Corrèze, bibl., non classé ; autres éd. : 1751, Desgraves n°246, 1761, Desgraves n°269

1770

Le véritable almanach des Dieux, historique, ou Amusements choisis. Pour l'année de grâce 1771.- *Limoges, de l'imprimerie de la veuve Sardine, [1770].*

Clément-Simon, p. 150

Almanach curieux et historique pour l'année de grâce 1771.- A *Limoges, Pierre Chapoulaud, imprimeur et marchand libraire, place des bancs [1770].- In-12°, 72 p.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 9

1771

Proprium Seminarii Lemovicensis sive officia recitanda in festis propriis ejusdem Seminarii.- *Limoges, Jean-Baptiste Dalesme, 1771.- In-16°, 4-102-2 p.*

Lemaitre, n°16 ; Limoges, Bibliothèque universitaire, GS 4777

1773

Almanach curieux et historique contenant les foires de la Saintonge et Bas-Angoumois, ainsi qu'il a été dressé par le sieur Roumâge, M[archan]d à Segouza, pour l'année de grâce 1774.- *Limoges, Jean-Baptiste Farne, Imprimeur-libraire, [1773].*

Michel C. Kiener et Jean-Claude Peyronnet, Quand Turgot régnait en Limousin. Un tremplin vers le pouvoir, Paris, 1979, p. 329.

1774

Réponse à un écrit anonyme qui a pour titre : Lettre à Madame *** sur les divertissements publics.- *[Limoges, Veuve Sardine], 1774.*

Fray-Fournier, p. 8

1782

Le vray pescheur fidèle. Almanach curieux et historique pour 1783.- *Limoges, Jean-Baptiste Farne, [1782].- In-16°, 60 p.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 9

1784

Calendrier historique et moral pour 1785.- Limoges, sans éditeur.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 10

1785

Parmentier (Antoine Augustin) et Cadet de Vaux, Mémoires sur les accident que les blés de la récolte de cette année ont éprouvé en Poitou, et moyen d'y remédier.- Limoges, L. Barbou, 1785.- In-4°, 42 p.

Arch. dép. Corrèze, 2 F 72

1786

Heures à l'usage du diocèse de Limoges, imprimées par l'ordre de Monseigneur... *Louis-Charles Du Plessis d'Argentré, évêque de Limoges.- Limoges, François Dalesme, 1786.- In-12°.*

Lemaitre, n° 30

1788

Chabrol du Cluzaud, Principes élémentaires et tableau des règles à suivre pour l'estimation des biens fonds.- Limoges, Jacques Farne, imprimeur-libraire, rue Ferrerie, 1788.- In-12°, 173 p.

Arch. dép. Corrèze, Bibl., non classé

Heures à l'usage du diocèse de Limoges, en latin, imprimées par l'ordre de Monseigneur... Louis-Charles Du Plessis d'Argentré, évêque de Limoges. Nouvelle édition.- Limoges, François Dalesme, 1786.- In-18°, 768 p.

Lemaitre, n°31 ; Ussel, Musée du pays d'Ussel

Calendrier historique et moral pour 1789.- Limoges, sans éditeur, [1788].- In-16°, 48 p.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 10.

Sans date

L'arithmétique sans maître dans sa véritable intelligence.- Limoges, Jacques Farne.- In-18°.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 70.

Cantique de Sainte Geneviève, comtesse de Brabant. - Limoges, J. Farne.- In-8°, 10 p.

Musée des Arts et Tradition populaires, O'R 163

Catéchisme ou Instruction de la Doctrine chrétienne... - Limoges, François Dalesme, [s. d.]- In-8°, 216-14 p.

Lemaitre, n°28 ; arch. dép. Corrèze, Bibl., 4/1516

Le Diogène français ou le facétieux Discours du vray antidotour comique blaisois. Jouxte la copie imprimée à Limoges.- In-12°.

Clément Simon, p. 148 ; autre éd., Limoges, Guill. Bureau, 1617, in-8°, 16 p., Ducourtieux, "Almanachs", 1921, p. 66

Entretiens facétieux du sieur baron de Gratelard... - Limoges, J. Farne.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 70 ; autre éd., F. Chapoulaud : Desgraves, n°385, et Musée des Arts et Traditions populaires, O'R 244

Grapinian ou Arlequin procureur. Comédie. Augmenté du haut stile des secrétaires de S. Innocent.- Sur l'imprimé A Paris, chez Pierre Dubois, imprimeur et libraire [= J. Farne].- In-12°, 60 p.

Fray-Fournier, p. 7 ; Clément Simon, p. 147

Histoire admirable du Juif errant... - Limoges, J. Farne.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 71

Histoire de la belle Helaine de Constantinople, mère de saint Martin de Tours en Touraine et de saint Brice.- A Limoges, chez J.-B. Dalesme, imprimeur et marchand libraire.- In-8°, 40 p.

Clément-Simon, p. 144

Histoire de la vie de Guilleri et de ses compagnons et leur fin lamentable... - Limoges, J. Farne.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 71

Histoire des aventures de Fortunatus avec sa bourse et son chapeau. Enseignant comme un jeune homme doit se comporter dans toutes rencontres, tant dans son pays que dehors. Nouvellement traduit de l'espagnol en français.- *A Limoges, chez Pierre Chapoulaud, imprimeur et marchand libraire.- In-8°, 32 p.*

Clément-Simon, p. 142 ; autre éd., Veuve Chapoulaud : Desgraves, n°388

L'histoire des quatre fils d'Aymon, Revue et corrigée de nouveau et augmentée de plusieurs figures.- *Limoges, chez Jacques Farne, imprimeur-libraire, rue du Consulat.- In-8°, 112 p.*

Clément-Simon, p. 145 ; autre éd., J. Farne, 1744 : Desgraves n° 231 ; J.-B. Dalesme : Ducourtieux, "Almanachs", p. 70 ; P. Chapoulaud : id., p. 69

Histoire du comte de Comminge et de Mademoiselle de Lussan. Et tout ce qui s'est passé dans leurs amours.- *A Limoges, chez Jacques Farne, imprimeur et libraire.- In-16°, 23 p.*

Fray-Fournier, p. 7 ; Clément Simon, p. 147

Histoire du facétieux Scaramouche... - Limoges, J. Farne.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 71 ; autre éd., Chapoulaud, XIX^e s. : Musée des Arts et traditions populaires, 1^oR 392

L'histoire plaisante de Tiel Ulespiègle, contenant les faits et subtilités dont il s'est servi... - *Limoges, Pierre Chapoulaud.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 69 ; autre éd., Michel Bardinet : Desgraves n°389 ; J. Farne : Ducourtieux, "Almanachs", p. 71 ; F. Chapoulaud : Musée des Arts et Traditions populaires, O'R 480

L'innocence reconnue ou la Vie admirable de Geneviève, princesse de Brabant.- Limoges, J. Farne.

Ducourtieux, "Almanachs", p. 72 ; autre éd. chez Pierre Chapoulaud ? : ibid., p. 69

La malice des femmes, contenant leurs ruses et finesses.- *A Venise, chez Jean Talimbeau, imprimeur, à l'Enseigne de la Lune.- In-16°, 24 p.*

Fray-Fournier, p. 7 ; Clément Simon, p. 147

Le médecin désintéressé où l'on trouvera l'élite de plusieurs remèdes infaillibles très expérimentés et à peu de frais.- *Limoges, J. Farne.- In-18°.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 70

Noëls doubles ou la fleur des Noëls vieux et nouveaux, composé en l'honneur de la naissance de Jésus-Christ.- *Limoges, J. Farne.- In-16°, 103 p.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 71

Le nouveau jardinier François ou la manière de cultiver les Herbes potagères, Fleurs et entrer les Fruitières. Revu, corrigé et augmenté de la vertu des Herbes.- *Limoges, Jean-Baptiste Farne.- In-12°, 82 p.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 72

Le nouveau tableau de la mer, où l'on voit en général l'état de ceux qui s'embarquent, un détail très curieux du combat et de la manière dont on s'y dispose. Nouvelle édition corrigée de nouveau et augmentée du cantique de Notre-Dame de la Garde pour les mariniers.- *A Limoges, Jacques Farne.- In-8°, 20 p.*

Musée des Arts et Traditions populaires, O'R 247 ; Ducourtieux, "Almanachs", p. 70

Recueil des plus beaux Noël nouveaux composés en l'honneur de N. S..... - *Limoges, Jean-Baptiste Farne.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 73

Recueil des plus beaux Noël vieux et nouveaux....- *A Limoges, chez Jean-Baptiste Farne, imprimeur-libraire, rue Ferrerie.- In-12°.*

Fray-Fournier, p. 6 ; Ducourtieux, "Almanachs", p. 73 ; autre éd., Chapoulaud : Musée des Arts et Traditions populaires, 1°R 206

Roderic ou le démon marié. Nouvelle historique. [suivi des] Caractères divers des femmes mariées.- *A Paris, chez Pierre Dubois [= J. Farne].- In-12°, 68 p.*

Fray-Fournier, p. 7 ; Clément Simon, p. 148

La Troupe des Bons enfans, assemblés à l'hôtel des Bons Ragouts.- Limoges... - In-12°, 12 p.

Clément Simon,, p. 148

Vie admirable de saint Antoine, abbé, vrai miroir de pénitence, de patience et de charité. Revu et corrigé de nouveau.- *Limoges, Jean-Baptiste Farne.- In-8°, 36 p.*

Ducourtieux, "Almanachs", p. 73

TULLE

1750

Arrêt du Conseil d'État privé du Roy qui reçoit Pierre Chirac, seul imprimeur-libraire à Tulle... - *Tulle, Pierre Chirac, 1750. - In-4°, 7 p.*

Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, pièce 173 ; Arch. dép. Corrèze, 6 F 31

1759

Boudon (M.), L'amour de Jésus au très Saint Sacrement de l'Autel.- A Tulle, chez Pierre Chirac, seul imprimeur du Roi, de Monseigneur l'Évêque, du Clergé, de la Ville et du Collège, 1759.- In-12°, 310 p.

Arch. dép. Corrèze, Bibl., non classé

1768

Catalogue des livres qui se trouvent chez Pierre Chirac, libraire, seul Imprimeur du Roi dans tout le Bas-Limousin, & Greffier en Chef en la Sénéchaussée & Siège Présidial de Tulle, vis-à-vis le Palais.- *Tulle, Pierre Chirac, [1768].- In-4°, 4 p.*

Arch. dép. Corrèze, 6 F 31

1771

Exercice littéraire des écoliers de troisième du collège de Tulle. Pour l'année 1771.- *Tulle, Pierre Chirac, 1771.- In-8°, 14 p.*

G. Clément-Simon, Histoire du collège de Tulle depuis son origine jusqu'à la création du lycée (1566-1887), Paris, 1892, p. 147, 340-341

1780

Exercice littéraire que feront au collège de Tulle messieurs.... écoliers de Sixième.- *Tulle, P. Chirac, [1780].- Placard.*

G. Clément-Simon, Histoire du collège de Tulle, cit., p. 148-149

1783

Soupirs et pratiques d'un cœur repentant et embrasé de charité.- *Tulle, Pierre Chirac, imprimeur du Roi, de Monseigneur l'Évêque et du Collège, 1783.- In-12°.*

Arch. dép. Corrèze, Bibl., non classé (exemplaire incomplet)

1785

Le Chrétien sanctifié par la méditation de la loi de Dieu, et par la pratique des exercices de piété. Nouvelle édition.- *Tulle, P. Chirac, 1785.*

Édition mentionnée dans Le vrai pénitent de nos jours ou pratiques de la vertu... ; 1ère éd., Desgraves n°43 ; 3e éd., 1789, Desgraves n°46.

1788

Le Breton (Père Joachim) [professeur au collège de Tulle], La logique adaptée à la rhétorique.- Paris, Pichard - Tulle, P. Chirac, 1788.- In-12°, XXIV-144 p.

Bibl. Nat., R. 41 176

Gonnelieu (Jérôme, S. J.), L'imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, avec une Pratique et une Prière à la fin de chaque chapitre, et l'ordinaire de la messe en latin et en françois.- Tulle, P. Chirac, 1788.- In-12°, XLVIII-535 p.

Bibl. Société des Lettres, Sciences et Arts, Tulle, non côté

2- Les livres imprimés en Limousin, 1500-1789¹⁸¹

	Limoges	Tulle	Brive
1500-09	6	-	-
1510-19	11	-	-
1520-29	46	-	-
1530-39	7	-	-
1540-49	11	-	-
1550-59	16	-	-
1560-69	7	-	-
1570-79	6	-	-
1580-89	15	1	-
1590-99	12	-	-
s. d. XVI ^e s.	14	-	-
<i>total XVI^e siècle</i>	<i>151</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
1600-09	7	-	-
1610-19	17	2	-
1620-29	20	8	-
1630-39	7	4	2
1640-49	17	9	4
1650-59	33	29	5
1660-69	25	15	4
1670-79	30	26	0
1680-89	36	13	0
1690-99	44	13	1
s. d. XVII ^e s.	3	0	0
<i>total XVII^e siècle</i>	<i>239</i>	<i>119</i>	<i>16</i>
1700-09	34	7	0
1710-19	48	6	0
1720-29	63	2	0
1730-39	69	9	1
1740-49	30	6	0
1750-59	27	6	0
1760-69	19	2	0
1770-79	41	6	1
1780-89	71	12	1
s. d. XVIII ^e s.	38	1	0
<i>total XVIII^e siècle</i>	<i>440</i>	<i>57</i>	<i>3</i>
Total	836	176	19

¹⁸¹ Les sources de cette annexe sont indiquées aux notes 5 et 70, ainsi que leur mode d'élaboration.